

André Pratte

Lucien à Stornoway

Le Canada anglais ne le prendra pas. Lucien Bouchard, chef de l'opposition officielle? Ils n'enverront pas les chars d'assaut bombarder le parlement, mais la tentation sera forte!

Jean Chrétien étant sorti sain et sauf des débats des chefs, Kim Campbell n'ayant pas réussi à se démarquer, on peut prévoir dès aujourd'hui, sans trop de risques de se tromper, que le prochain gouvernement du Canada sera libéral. Reste à savoir si ce sera un gouvernement minoritaire ou majoritaire.

Reste à savoir aussi quel parti terminera au deuxième rang, formant par le fait même l'opposition officielle. Les sondages les plus récents laissent croire que le Bloc québécois pourrait fort bien être ce parti. Cela créerait à Ottawa une situation tout à fait exceptionnelle.

Au Parlement fédéral, l'opposition officielle jouit de privilèges particuliers. Son chef dispose d'une résidence officielle — Stornoway — et reçoit un salaire de 114 200$. Le parti a droit à d'importantes ressources humaines et financières.

Surtout, les règlements de la Chambre lui donnent les moyens d'accaparer l'attention des médias. C'est l'opposition officielle qui domine la période des questions; c'est elle qui a le premier droit de réplique aux déclarations gouvernementales, dont le discours du Trône et le discours du budget. En outre, quand le chef de l'opposition demande la parole, le président de la Chambre la lui accorde automatiquement.

Ainsi, si le Bloc forme l'opposition officielle, Lucien Bouchard laissera sa fourgonnette dans le garage de Stornoway pour se promener dans une Caprice Classic bleu foncé conduite par un chauffeur payé par les Communes. C'est lui qui posera les premières questions en Chambre. Tous les jours! Tous les jours, pendant les 10 ou 15 premières minutes de l'heure réservées aux questions, Lucien Bouchard et sa cinquantaine de députés harcèleront Jean Chrétien au sujet des chevauchements de juridictions, des «visées impérialistes» du gouvernement fédéral et de la souveraineté! Vous vous imaginez ce que ça signifie pour les 220 députés de l'Ontario, des Maritimes et de l'Ouest?

Dans tous les comités parlementaires — celui des Affaires extérieures, celui des Finances, celui des Comptes publics, celui de l'Agriculture, un sujet monopolisera les débats: le Québec.

Les leaders étrangers qui passeront par Ottawa — Bill Clinton, Boris Elstine, Helmut Kohl, et même la Reine — auront tous un entretien, comme le veut la tradition, avec le chef de l'opposition officielle. Qui leur dira que la souveraineté du Québec est inéluctable!

Je vous le dit, les Canadiens anglophones ne le prendront pas! La pression sera très forte pour que les partis fédéralistes empêchent cela de se produire. Pourront-ils trouver un moyen de le faire? Peut-on imaginer, par exemple, la formation d'un nouveau groupe parlementaire par les conservateurs et le Reform Party, groupe qui, comptant plus de députés que le Bloc, serait reconnu comme opposition officielle?

Des tensions

Quoiqu'il arrive, cette étrange situation risque d'être génératrice de fortes tensions, non seulement au Parlement mais dans l'ensemble du pays. Il me semble qu'il serait à l'avantage de Lucien Bouchard de dorer la pilule, d'employer tous ses talents d'ex-diplomate pour rendre cette situation plus avalable pour le Canada anglais.

Pourquoi ne pas accepter de partager les privilèges de l'opposition officielle avec un autre parti, de sorte que toutes les régions du pays soient bien représentées lors des débats en Chambre? Le Bloc pourrait, par exemple, offrir à une autre formation le privilège d'ouvrir la période de questions une ou deux fois par semaine. Le Bloc étant en position de force dans de telles négociations, il pourrait tout de même garder pour lui un poids considérable. Sa magnanimité contribuerait à alléger le climat, et servirait sa cause.

Le leader souverainiste devrait aussi, si cet étrange scénario devient réalité, éviter les comportements inutilement choquants pour les Canadiens anglophones. M. et Mme Bouchard pourraient, entre autres, s'installer ailleurs qu'à Stornoway. De toute façon, comment Lucien Bouchard pourrait-il dormir dans le lit que viendra tout juste de quitter... Jean Chrétien!

Campbell accuse Bouchard de «malhonnêteté»

Le chef du Bloc, dit-elle, veut aller à Ottawa «pour s'assurer que rien ne marche»

MARIE-CLAUDE LORTIE

Au lendemain des débats, c'est une nouvelle approche beaucoup plus mordante, beaucoup plus partisane, voire plus émotive, que Kim Campbell a adoptée hier pour faire campagne au Québec. Elle n'a pas pas cessé d'y attaquer le Bloc québécois, dont elle a qualifié la position de «malhonnête».

«Sa position en est une de malhonnêteté fondamentale envers le peuple du Québec. Il ne sera pas à Ottawa pour défendre les intérêts du Québec ou pour créer des emplois, mais pour s'assurer que rien ne marche afin qu'il puisse atteindre son objectif souverainiste», a en effet déclaré Mme Campbell à environs 500 convives du Club Rotary de la région trifluvienne, venus l'entendre hier midi à Trois-Rivières.

Depuis le début de sa campagne, quand Mme Campbell venait au Québec, elle avait l'habitude de consacrer la majeure partie de ses discours à parler du déficit et des avantages d'avoir des Québécois au sein du parti au pouvoir — en parlant des ministres québécois, etc... — plutôt que d'attaquer systématiquement le discours de ces adversaires. Hier, ses deux allocutions ont été consacrées essentiellement à torpiller Lucien Bouchard, son parti, et ce dont il veut priver le Québec.

À Repentigny, où plusieurs centaines de conservateurs réunis dans une salle remplie de pancartes et surchauffée par la musique et les vidéos typiques de toute bonne campagne électorale traditionnelle, étaient venus l'entendre, elle a lancé sur un ton rempli d'émotions: «Pour moi, c'est inacceptable que les Québécois et les Québécoises soient absents de la table des décisions à Ottawa. C'est inacceptable. (...) N'acceptez jamais d'être deuxièmes dans le pays que vous avez fondé. Ne l'acceptez jamais».

Les militants, qui lui ont réservé un accueil des plus chaleureux quand elle est arrivée en compagnie de Jean Charest, ont visiblement adoré le discours, dont le style ressemblait beaucoup plus au style Mulroney ou Charest que ce qu'elle avait réservé à ses supporters depuis le début de la campagne. (Quand elle est arrivée, c'était d'ailleurs la chanson de Brian Adams qui avait servi de thème à la campagne au leadership de M. Charest qui jouait et non la chanson habituelle de Mme Campbell.)



Les conservateurs ont adoré le discours mordant de Kim Campbell hier, à Repentigny. PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Mme Campbell a répété à plusieurs reprises que le Bloc québécois n'allait à Ottawa que pour défendre son idéologie souverainiste, et non les seuls intérêts du Québec comme il l'affirme.

«M. Bouchard l'a dit. Là-dessus, il a été clair. L'agenda caché est maintenant ouvert. Il veut aller à Ottawa promouvoir l'indépendance, pas les intérêts du Québec, l'indépendance. Pas la création d'emplois, l'indépendance», a déclaré la leader conservatrice à Trois-Rivières.

«M. Bouchard ne gagnera rien à ce que le fédéralisme fonctionne mieux. Au contraire, il n'atteindra son objectif que s'il le sabote.»

Clarifications

Celle-ci a par ailleurs tenu à clarifier deux déclarations qu'elle a faites, l'une durant le débat français et l'autre durant la conférence de presse qui a suivi le débat anglais.

Mme Campbell a laissé entendre dimanche que les souverainistes n'avaient pas leur place à Ottawa, ce qui a laissé l'impression à plusieurs qu'elle remettait en question le droit des souverainistes d'être députés aux Communes. Hier, Mme Campbell a déclaré: «Nous sommes en démocratie, M. Bouchard a le droit de se présenter à des élections fédérales. M. Bouchard a le droit de promouvoir la souveraineté. Les Québécois ont le droit d'élire des députés du Bloc. Mais M. Bouchard a aussi l'obligation de nous dire la vérité. Pourquoi il veut aller à Ottawa; est-ce pour défendre les intérêts du Québec et prouver que le fédéralisme fonctionne ou est-ce pour démontrer que le fédéralisme ne fonctionne pas et préférer l'indépendance?»

Mme Campbell a aussi tenu à effacer la confusion laissée par un des commentaires qu'elle a faits lundi soir après le débat en anglais. Une phrase, prononcée très rapidement, a en effet été mal comprise par certains journalistes, qui ont cru l'avoir entendue dire que les Canadiens ne seraient pas dupes du plan économique du Bloc mais que les Québécois, eux, le seraient. En fait, Mme Campbell a dit que ni les Canadiens, ni les Québécois, ne croiront le Bloc.

«Je veux que ce soit clair. Ce que j'ai dit (lundi soir) c'est que les Québécois n'accepteraient jamais un plan aussi ridicule. M. Bouchard n'a pas de plan pour l'économie, il n'a pas de plan pour éliminer le déficit, il n'a pas de plan pour créer des emplois et les Québécois n'accepteront jamais cela», a-t-elle déclaré.

GENS DE PARTIS

Un conservateur «qui a de la classe»

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse

OTTAWA

S'il avait été chef d'orchestre à bord du Titanic, John Tory, organisateur en chef de Kim Campbell, aurait continué de donner la mesure jusqu'à la dernière seconde du naufrage.

Ce stratège ontarien de 39 ans, qui a fait ses classes politiques alors que les conservateurs semblaient promis à se perpétuer éternellement au pouvoir à Queen's Park, est de la race de ceux qui ne s'admettent jamais publiquement vaincus et certainement pas avant la fin. D'une loyauté à toute épreuve, il a été un paravent d'une solidité exemplaire pour les premiers ministres qui ont été ses patrons.

Lundi soir, après le débat des chefs, c'est lui que les conservateurs ont envoyé au marbre pour présenter sous le meilleur jour possible la performance de Kim Campbell. Tout en concédant qu'aucun coup décisif n'avait été administré par son chef, lequel en avait désespérément besoin, John Tory a soutenu avec fermeté qu'elle avait été plus qu'à la hauteur des espoirs de son équipe. À la face même des mines consternées des conservateurs qui l'entouraient, le co-président de la campagne conservatrice est demeuré impertubable.

Ceux qui ont suivi la carrière de John Tory ont souvent appris à leurs dépens qu'il ne faut pas en faire un baromètre fiable des réalités conservatrices.

À l'époque où il servait de bras droit à l'ancien premier ministre Bill Davis, il maintenait encore, quelques heures avant sa démission, que son patron n'envisageait aucunement de quitter son poste.

L'hiver dernier, M. Tory affichait la même assurance lorsqu'il jurait que Brian Mulroney était sur le point de mener ses troupes pour une troisième campagne électorale.

Contrairement à Patrick Kinsella, l'autre co-président anglophone de la campagne Campbell, John Tory, a davantage été le précieux pilier de premiers ministres en fonction qu'un mercenaire de l'organisation politique. À tour de rôle, Bill Davis et Brian Mulroney ont consolidé sa réputation d'être un conservateur «qui a de la classe».

À ce titre, et avec de solides racines parmi le gratin conservateur de l'Ontario, plusieurs voient en lui un futur politicien. Son nom a d'ailleurs déjà été invoqué pour la direction du Parti conservateur de l'Ontario.



John Tory

Même les conservateurs croient que les débats ont donné le coup de grâce à leur parti

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse

OTTAWA

Les débats télévisés de dimanche et lundi ont donné le coup de grâce aux conservateurs de Kim Campbell, estimaient hier des stratèges de tous les partis, y compris le PC.

Aux yeux du Bloc québécois, du Reform Party et des libéraux, la phase finale de la campagne électorale ne servira plus qu'à faire la différence entre un gouvernement libéral majoritaire ou minoritaire le 25 octobre.

Hier, plusieurs conservateurs partageaient le pronostic brutal de leurs adversaires, estimant nulles leurs chances de l'emporter.

Pour plusieurs d'entre eux, la suite de la campagne s'annonce comme une longue descente aux enfers. C'est particulièrement le cas au Québec où seuls les Pierre Blais, Jean Charest et une poignée d'autres ont en main des relevés de pointage qui leur donnent encore, à moins de trois semaines du vote, des chances de sortir gagnants de la campagne en cours.

L'expérience la plus répandue chez les conservateurs du Québec est plutôt celle de Jean-Pierre Blackburn. Dans Jonquière, le premier sondage public de la campagne vient de lui apprendre que le Bloc Québécois est favorisé par ses électeurs dans une proportion de deux pour un. Gilles Loiselle, Monique Landry, Gerry Weiner, Pierre H. Vincent, sont autant de ténors du cabinet Campbell dont la réélection est également douteuse.

Selon un stratège conservateur, le camp Campbell admet d'ailleurs qu'il n'est plus irréaliste de penser qu'il pourrait ne rester qu'une demi-douzaine de députés bleus au Québec à l'issue des élections. En privé, les conservateurs reconnaissent qu'au Québec l'opération-débat se solde essentiellement par une consolidation des appuis de Lucien Bouchard. Les libéraux, de leur côté, soutiennent que la performance de Jean Chrétien lui attirera de la nouvelle clientèle. «Dimanche soir, il a gagné des points au Québec», affirme son coprésident de campagne, André Ouellet.

La situation des conservateurs n'est guère plus brillante dans le reste du Canada, où Preston Manning a été largement perçu comme le grand vainqueur du débat de lundi soir.

«Ce n'est plus qu'une affaire de temps. D'ici là, il ne nous reste qu'à faire le strict nécessaire», a confié hier à *La Presse* un membre anglophone de l'équipe conservatrice.

Même si le débat de lundi soir n'a pas produit de vainqueur évident, son issue était lisible sur les visages des conseillers politiques qui affluaient au Centre national des Arts d'Ottawa après l'évènement.

Ceux du Bloc Québécois et du Reform Party étaient plus rayonnants les uns que les autres. «Je crois que nous l'avons terrassé», estimait Louise Beaudoin, du Bloc, au sujet de Kim Campbell, après avoir vu Lucien Bouchard lui donner maille à partir sur l'état du déficit.

Entre-temps, en anglais, toutes les tribunes téléphoniques faisaient état de la forte impression qu'a faite Preston Manning auprès de l'électorat anglophone au cours du débat.

Les conservateurs, pour leur part, avaient leur tête des plus mauvais jours tard lundi soir. «Personne n'a porté de coups décisifs», a admis le coprésident de leur campagne, John Tory, qui maintenait tout de même que son chef s'en était bien tiré. Mais Kim Campbell elle-même était tellement sur la défensive que certains de ses commentaires, donnés dans une atmosphère survoltée, ont semé une certaine confusion. Dans le feu de l'action de l'après-débat, la leader conservatrice a semblé dire que «seuls les Québécois avaleraient les chiffres de Lucien Bouchard». Vérification faite, Kim Campbell a dit complètement le contraire. Son emportement a contribué à semer le doute sur le sens de sa phrase.

Vainqueur presque par défaut, Jean Chrétien n'a pas réussi lors du débat anglais à satisfaire à tous les espoirs des libéraux, avouaient candidement ses conseillers lundi soir. En particulier, il n'a pas réussi à s'imposer comme la seule solution de rechange crédible aux conservateurs, laissant ainsi au Reform Party l'occasion de réaliser une percée majeure qui pourrait finir par priver les libéraux d'une majorité le 25 octobre.

«J'en ai assez»

Rae fait une virulente sortie contre Bouchard

SUZANNE DANSEREAU
de la Presse Canadienne

TORONTO

Le premier ministre de l'Ontario Bob Rae a fait une virulente sortie contre le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard, hier, en réaction au débat des chefs.

«Ne tergiversons pas avec les mots. Ce type veut briser le Canada et il essaie de nous emplir en disant que cela peut se faire sans difficulté.

«Eh bien, j'ai des petites nouvelles pour lui», a déclaré M. Rae lors d'un point de presse.



Bob Rae

Le premier ministre ontarien a promis qu'il ne restera pas impassible devant le plan souverainiste de Lucien Bouchard.

«M. Bouchard dit qu'il veut aller à Ottawa pour représenter les intérêts du Québec. Ce n'est pas vrai: ce qu'il veut, c'est l'indépendance. Et je ne resterai pas silencieux devant quelqu'un qui veut briser mon pays. Les gens disent qu'il faut être gentil avec lui. Moi j'en ai assez», a-t-il lancé sur un ton plutôt émotif.

M. Rae déplore que la question de la souveraineté du Québec ne soit pas débattue davantage pendant la présente campagne électorale.

«Les gens disent que cela ne concerne que le Québec. C'est faux. Cela concerne le Canada tout entier. Les conséquences sont énormes, c'est la rupture d'une relation de 125 ans».

Et cette rupture, a poursuivi M. Rae, ne se fera pas à bon marché.

«Si Lucien Bouchard veut le séparatisme, parlons-en franchement. Parlons des coûts. Au lieu de demander à Mme Campbell de lui donner le montant exact du déficit du Canada, il devrait savoir quel serait le déficit du Québec s'il se séparait», a-t-il lancé.

Le premier ministre ontarien a également indiqué qu'il n'accepterait pas que le Québec, qui représente 25 pour cent de la population canadienne, paie 18 pour cent de la dette, advenant la souveraineté. «Il n'y a pas de danger», a-t-il dit.

Puis, il a attaqué personnellement M. Bouchard.

«Ce gars-là a été notre ambassadeur à Paris; il a été mihistre à nos frais.»

Le ton de M. Rae était plutôt agressif, lors de ce point de presse.

La Presse

Éditorial

Paul Desmarais, président du conseil d'administration · Roger D. Landry, président et éditeur · Claude Masson, éditeur adjoint · Marcel Desjardins, directeur de l'information · Alain Dubuc, éditorialiste en chef

Jean Chrétien, le FMI et les faits

Depuis une semaine, le chef libéral Jean Chrétien se pavane, tout content de s'être trouvé un allié de taille pour appuyer sa politique économique. Cet allié, c'est le Fonds monétaire international, qui a modifié sa doctrine et privilégie maintenant la lutte à l'emploi.



M. Chrétien est si fier de cette caution morale que, lors du débat français, il a cité trois fois la prise de position du FMI, et trois autres fois, le lendemain, en anglais, répétant que le FMI et le G7 estiment qu'il faut maintenant s'occuper des emplois et non pas du déficit.

Jean Chrétien se trompe et nous trompe. Lors du débat en anglais, M. Chrétien est allé jusqu'à résumer le message du FMI de la façon suivante: «Cessez de vous battre contre le déficit et l'inflation. Le problème, c'est les emplois.»

S'il avait bien lu le compte-rendu de la réunion annuelle du FMI, la semaine dernière, à Washington, où ce virage pro-emploi a été évoqué dans le discours du directeur général du FMI, M. Michel Camdessus, les cheveux lui auraient dressé sur la tête. Ce discours est, en fait, un désaveu complet du genre de politique économique, que préconisent les libéraux de Jean Chrétien. Comme gaffe...

M. Camdessus, décrivant les trois problèmes des économies industrialisées, le chômage «intolérable», la croissance anémique et la fragilité fiscale des États, problèmes qui «se renforcent mutuellement et multiplient ainsi leurs effets dévastateurs» propose de recibler avec audace le dosage des politiques économiques dans un plan en quatre points:

- Ouvrir les barrières commerciales, en signant au plus vite les accords du GATT, mais aussi les ententes régionales comme l'ALENA.

- S'attaquer aux causes structurelles du chômage, que sont les programmes du type de l'aide sociale ou l'assurance-chômage. «Une partie du problème vient du fait que nos efforts bien intentionnés pour protéger les chômeurs et les bas salariés ont ajouté aux rigidités du marché du travail... Mais je crois qu'il y a une reconnaissance croissante de la nécessité de réformer les programmes d'aide sociale pour promouvoir la recherche d'emploi et la flexibilité des salaires.»

- Accélérer la lutte au déficit. «Les plans récemment adoptés par les États-Unis, l'Allemagne, l'Italie et le Canada, pour ne nommer que quelques pays, marquent une louable reconnaissance du problème, mais ils ne vont toujours pas assez loin pour assurer la consolidation financière nécessaire. Des plans de réduction du déficit plus énergiques à moyen terme doivent être formulés dans presque tous les pays industrialisés, pour être mis en vigueur de façon inexorable dès que la reprise prendra de la force.»

- Assouplir la politique monétaire, ce qui vise l'Allemagne.

Voilà le programme que Jean Chrétien évoque pour justifier la justesse de son propre plan: signer l'ALÉNA, s'attaquer à l'assurance-chômage et à l'aide sociale et accélérer la réduction du déficit prévue d'ici deux ou trois ans par le budget Mazankowski!

Point par point, le discours de M. Camdessus est un réquisitoire acharné contre le genre de vision économique qu'incarne Jean Chrétien et un appui à peine voilé à des positions comme celles de Mme Campbell.

En citant ces conclusions à tort et à travers, par ignorance sans doute, M. Chrétien a commis une bourde. C'est son problème. Mais il y a bien plus. Jean Chrétien perpétue un mythe, celui de l'opposition entre la lutte au déficit et la lutte au chômage, du genre, «Moi, c'est des emplois, elle, c'est des coupures, que préférez-vous?» C'est sans doute rentable, mais ce faux débat mène à un faux choix.

Le FMI insiste justement sur l'interrelation entre les deux problèmes. On ne peut, de façon réaliste, s'attaquer au chômage sans tenir compte du déficit, ou s'attaquer au déficit sans tenir compte des emplois: sinon, tout nous explose dans la figure. Cela force les politiciens à se maintenir dans un couloir très étroit, et à jouer un jeu d'équilibristes entre les objectifs, à coups de nuances et de dosages serrés.

Curieusement, c'est ce genre de dosage, que proposait le Livre rouge des libéraux. Ce document, auquel M. Chrétien se réfère sans cesse, innovait en affirmant à juste titre qu'il faut s'occuper des deux choses à la fois, une position bienvenue après la fixation morbide des conservateurs sur le déficit.

Mais la campagne et les débats ont montré à quel point Jean Chrétien, soit ne comprend pas son Livre rouge, écrit par Paul Martin, soit ne croit pas à ce qu'il y est dit. M. Chrétien n'affirme plus, comme le propose son Livre rouge, qu'il faut y aller plus doucement dans la lutte au déficit. À mesure que la campagne avance, il laisse entendre qu'il faut mettre cela de côté. C'est irresponsable, même s'il ne s'agit là que d'un élan démagogique visant à gagner des votes. Et cela fait de M. Chrétien un homme dangereux. D'autant plus qu'il est proche du pouvoir.

En attendant le 25 octobre, le chef libéral aurait tout intérêt à lire le document du FMI, qu'il cite si souvent. Il s'agit d'un discours prononcé à Washington, mardi le 28 octobre, par Michel Camdessus, devant le Conseil des gouverneurs du Fonds.

Alain DUBUC

Les Américains en Somalie et aux Nations unies

Après la mort d'une douzaine de soldats américains à Mogadiscio, en fin de semaine, le président Bill Clinton se pose des questions sur l'avenir de presque 5 000 Américains engagés en Somalie dans le cadre d'une mission des Nations unies.



Celles-ci, quant à elles, se posent des questions sur le rôle des États-Unis dans les opérations de maintien de la paix.

Tous les espoirs étaient permis, lorsque le président George Bush avait autorisé un débarquement massif pour permettre la distribution de vivres dans une Somalie affamée. Mais, quand les Nations unies ont pris le commandement, le côté humanitaire s'est éclipsé devant la nécessité de rétablir la paix.

S'adressant à l'assemblée générale des Nations unies, le président Clinton a souligné la nécessité pour les Nations unies de savoir dire «non» à de nouvelles activités de maintien de la paix, si elles veulent obtenir l'aide des États-Unis. Plus d'un a pensé qu'on avait perdu une belle occasion de dire «non», en s'engageant dans une opération généreuse à l'égard de la Somalie, en décembre dernier. Avec la fin de la guerre froide, les Nations unies ont acquis une certaine indépendance. Il n'est plus rare, maintenant, que le Conseil de sécurité prenne des décisions sur le maintien de la paix. Et ces décisions entraînent souvent des résultats positifs.

Sans le scepticisme issu de la rivalité entre les grands, on ne doutait pas de l'utilité de l'action humanitaire américaine en Somalie. Mais le débarquement des troupes américaines, avec toute leur organisation, ne laisse pas la même impression que l'assemblage laborieux et désordonné d'un contingent multinational commandé par les Nations unies. Dans un cas, on croit assister à une invasion et, dans l'autre, à un jamboree.

La grande erreur des USA a été de surestimer leur pouvoir au sein des Nations unies. L'ONU d'après la guerre froide n'est pas une machine bien rodée, comme une administration gouvernementale. Elle ne suit pas sa charte à la lettre. La renaissance des Nations unies vient de la découverte qu'il est possible de former un certain consensus parmi les membres ordinaires, consensus qui est beaucoup plus important que la puissance et l'autorité des membres permanents. La décision américaine violait ainsi l'esprit de l'organisation, ce qui rendait leur mise sous tutelle encore plus humiliante pour les Somaliens.

À cela s'ajoute le fait que des milliers de soldats américains ne réussissent pas à se débarrasser de leur chauvinisme. Ces soldats n'ont pas été formés pour apporter de l'aide dans un pays étranger, avec toutes les nuances que cela exige dans le comportement de chacun. Ils sont donc plus facilement portés à interpréter un malentendu comme un affront, que de discuter et risquer de paraître faibles.

Les forces des Nations unies, formées de petits contingents des quatre coins du monde, et ayant subi une instruction spécialisée, n'ont pas la même fierté déplacée. Ils sont plus portés à discuter et, éventuellement, à céder de bonne grâce.

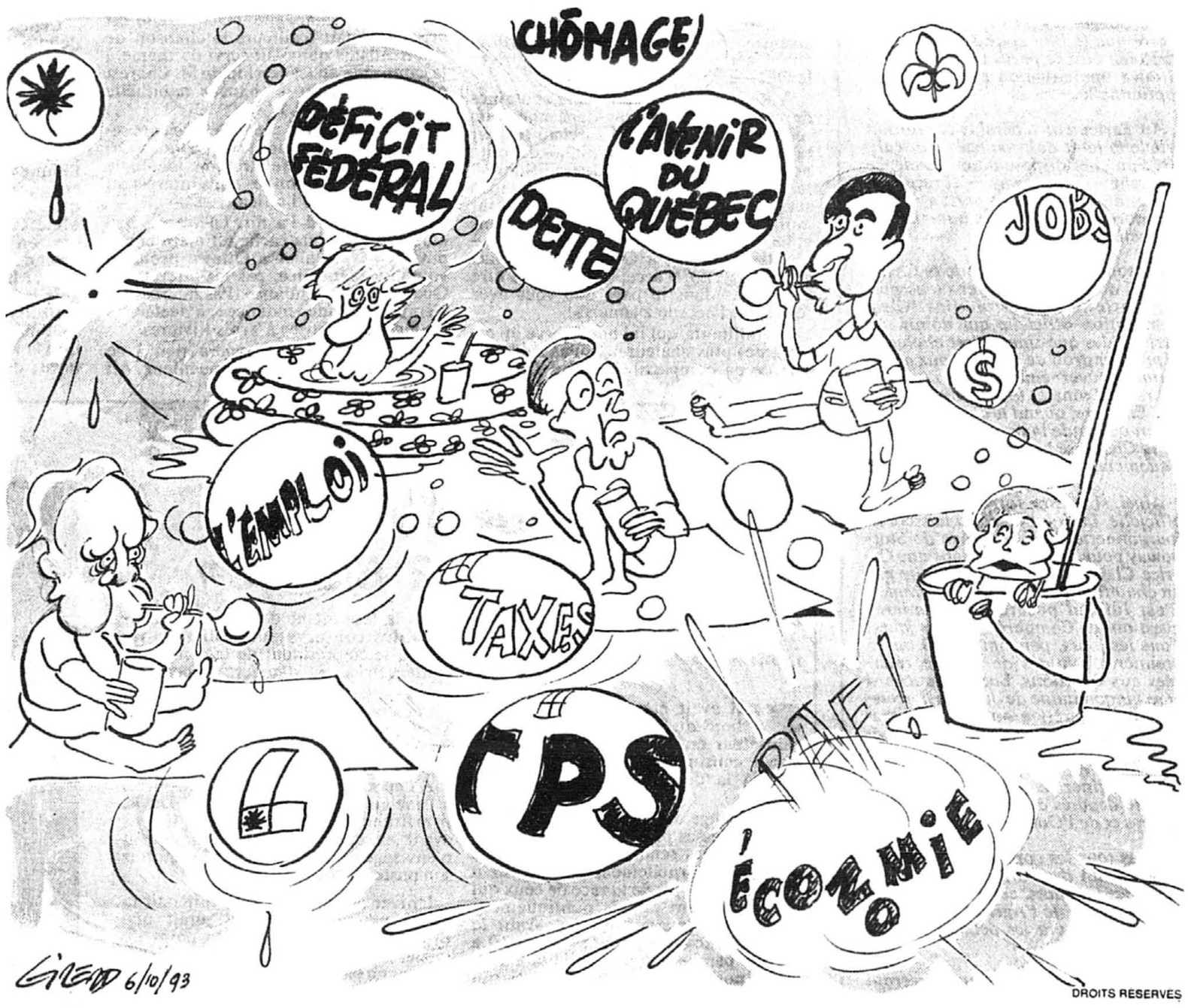
En quelques années, les effectifs des Nations unies sont passés de 10 000 à 80 000 militaires. Et cela ne semble pas suffire encore. La solution n'est pas d'augmenter le personnel à tout prix, mais de mieux l'utiliser. Tout le monde aux Nations unies voit la nécessité de donner des mandats plus clairs et plus précis pour augmenter l'efficacité des troupes. Et, comme le rappelle M. Clinton, il faut savoir dire «non».

Là, où les États-Unis ont malheureusement toujours dit «non», c'est au moment de payer leur contribution. Leur retard freine le fonctionnement des Nations unies. Autrefois, cela venait de l'hostilité du Congrès face à une organisation, qui était souvent anti-américaine. Aujourd'hui, le Congrès ne veut pas que le président puisse fixer des dépenses à l'étranger sans le consulter. Il y va de la sacro-sainte séparation des pouvoirs, tout comme la possibilité qu'a la président d'envoyer des troupes sous le commandement de l'ONU.

Pour les États-Unis, le moyen de sortir de cette impasse serait de payer promptement, comme pour une dépense militaire, et de restreindre leur participation aux opérations de maintien de la paix. Ils seraient alors de meilleurs citoyens du monde, sans s'engager dans des activités que le Congrès voudrait contrôler avec minutie.

Comme le dit un haut fonctionnaire des Nations unies: «Ce n'est pas facile d'être la seule super-puissance au monde.» Ce fardeau serait moins lourd si les États-Unis laissaient le maintien de la paix à ceux qui le font bien. Ils pourraient alors diriger toutes leurs énergies vers le désarmement, un domaine où ils sont seuls capables de diriger le monde vers la paix.

Frédéric WAGNIÈRE



DROITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

Faubourg Québec: confusion

■ La destruction éventuelle des fortifications françaises de Montréal pour les condos de la S.H.D.M. est l'aboutissement d'une confusion historique et terminologique majeure sur la démarcation entre le Vieux-Montréal et le Faubourg Québec.

Historiquement, le Vieux-Montréal inclut tout le secteur à l'intérieur des fortifications, ainsi que tous les dégagements extérieurs (glacis) de celles-ci requis pour les fins militaires. Ce n'est qu'après ces dégagements vers l'«est», que s'est développé originellement le Faubourg Québec en tant que secteur d'habitation.

Vers la fin du régime français, le complexe militaire des fortifications de Montréal se termine à l'«est», par la Porte Québec, d'où part le «Chemin du Roy», reliant Montréal et Québec. Au sud du Chemin du Roy, à l'emplacement du glacis, se trouve le «Parc du Roy», qui occupe l'espace entre les remparts et le Faubourg Québec. Sous le régime anglais, ce parc devient grosso modo «The Kings Wood Yard» au sud-est, et le «Square Dalhousie», dans le prolongement de la rue Notre-Dame. À l'est et au nord de ce secteur, le Faubourg Québec devient le «Quebec Surburb», puis le quartier Sainte-Marie.

Dans les années 1860, on regroupe le secteur des anciennes fortifications à l'est de la rue Berri avec le «Square Dalhousie» et une partie du quartier Sainte-Marie pour faire place à des aménagements ferroviaires et portuaires, dont la vocation se termine vers les années 1980.

Par la suite, la Ville de Montréal prend l'initiative de développer tout le secteur en lui donnant le nom de «Faubourg Québec». Cette appellation prête à la confusion parce que le secteur concerné inclut en fait une partie importante du Vieux Montréal: celle du complexe militaire français du XVIIIe siècle. Parallèlement, le Plan directeur d'aménagement de l'arrondissement Centre de Montréal, recommande en 1990 de «recréer le périmètre originel du Vieux-Montréal», ce qui voulait dire de prendre en considération les fortifications dans tout le développement du secteur. Cette orientation a été totalement ignorée par la S.H.D.M.

Cette confusion historique et terminologique fondamentale a été réaffirmée par Madame Phillys Lambert, directrice du Centre Canadien d'Architecture, le 22 avril dernier, lors de son exposé au Comité conseil de l'arrondissement Ville-Marie portant sur le projet actuel de la S.H.D.M., tel que cité dans *La Presse* du 12 mai 1993. Selon Madame Lambert, qui est la présidente du Comité chargé de réviser le projet de la S.H.D.M., et qui agit aussi à titre d'administratrice de la S.H.D.M. (donc juge et partie), le Vieux-Montréal s'arrête à la rue Berri, là où commence l'actuel projet controversé.

Continuellement reprise, cette erreur d'interprétation historique a contribué à faire oublier la valeur patrimoniale du lieu tout au long du processus de développement et de consultation du projet, faussant ainsi la perception publique de ce lieu.

La présente clarification nous fait conclure que le développement résidentiel est pleinement justifié dans le secteur du Faubourg Québec originel, à l'est du glacis des remparts. Toutefois les condos n'ont aucune justification, ni historique ni urbanistique, sur le site du complexe militaire français qui appartient en fait au Vieux-Montréal.

Avec ses richesses archéologiques de toutes les époques historiques, le secteur de l'extrémité «est» du Vieux-Montréal originel a une importance historique nationale et continentale. Il doit être mis en valeur comme un site patrimonial public, qui viendra compléter harmonieusement l'aménagement du Vieux-Montréal et du Vieux Port de Montréal, au bénéfice des citoyens et des visiteurs. Les retombées touristiques et économiques générées par ce développement patrimonial seraient très importantes, voire davantage que celles résultant du développement des condos. Des précédents comme la Place Royale, à Québec, et la forteresse de Louisbourg, en Acadie, en font foi.

Louis La ROCHELLE
sociologue et
stagiaire-architecte

«Crimes» avoués

■ Lettre ouverte au Directeur de la GRC et au Président de l'URSS (oups! pardon) Premier ministre du Québec, à la suite de la parution d'un article dans *La Presse* sur les permis pour les vins artisanaux.

Cher Directeur, aidez-moi!! Je n'en peux plus. Après cinq ans de vie secrète, de double personnalité, je me dois d'avouer mes crimes. Cette confession, je la fais pour que vous m'aidiez à me guérir de ce grand crime endémique que j'ai un plaisir fou à commettre.

Je demande de l'aide, également, parce que je m'apprête à passer à une étape encore plus terrible de ce crime. Vite, il ne reste que quelques semaines.

Mon crime? Depuis cinq ans, je fais ma propre bière. Une bière que je brasse, que je regarde, que j'observe fermenter. Quand je déverse ce liquide ambré dans les bouteilles, je salive. J'attends le moment opportun pour attaquer: au moins trente jours. Je décapsule et je bois. La dégustation est longue et je ne laisse aucune goutte de ce liquide des Dieux dans le verre.

Dans quelques semaines, j'emménage dans ma première maison. Dans celle-ci, j'ai l'intention de poursuivre un rite millénaire, que j'ai hérité de mes origines. Je veux faire mon propre vin, et ce, SANS PERMIS. J'espère que la Société (la majuscule n'est pas une faute, je parle de la SAQ) sera indulgente, lors de mon procès. Les vins au sulfite de la SAQ, j'y suis allergique. Si mon vin est bon, j'ai l'intention d'en offrir à quelques amis. Le vendre? Sûrement pas, mais...

Marco COLARUSSO
Île Bizard

Opinions

Bloc québécois: comment jouer au hockey avec une raquette de tennis

JEAN MERCIER

L'auteur est professeur au Département de science politique de l'Université Laval.

Depuis vingt-cinq ans, les électeurs québécois ont généralement voté avec sagesse, élisant des partis qui montraient de l'enthousiasme et des idées, défaisant à d'autres occasions des gouvernements qui, après deux mandats avec le même chef, étaient visiblement à bout de souffle. Cette sagesse des électeurs québécois s'est manifestée tout autant au niveau fédéral qu'au niveau provincial.

À cette sagesse, s'ajoutait parfois la ruse, car le Québécois n'a pas hésité à jouer sur deux tableaux, pour ne pas dire «jouer un double jeu», en favorisant des partis fédéralistes à Ottawa, tout en votant pour des autonomistes à Québec. Mais voilà qu'apparaît, sous l'image du Bloc québécois, un parti indépendantiste, qui se présente à une élection fédérale. Faut-il y voir un signe de maturité, la fin des contradictions politiques québécoises?

Devant la possibilité d'un gouvernement minoritaire, le Bloc québécois se présente comme un parti qui pourrait détenir la «balance du pouvoir».

Mais une question fondamentale demeure: pourquoi un parti indépendantiste à Ottawa? Les électeurs québécois n'ont pas eu de réponse réellement satisfaisante à cette apparente contradiction. Ainsi, répondre que c'est la dernière fois que le Bloc se présente au niveau fédéral ne constitue pas une réponse satisfaisante. Cela ne répond pas à la question; quel intérêt avons-nous, comme Québécois, à envoyer des députés du Bloc à Ottawa? Doit-on se prêter à cet exercice seulement parce que le poste de chef du Parti québécois n'est pas actuellement vacant, et qu'il faut bien se faire la main en attendant? Doit-on sacrifier nos intérêts pour se prêter à cette dernière étape d'un zigzag politique, qui passe par l'ambassade du Canada à Paris, par le Parti conservateur, par le Bloc québécois, puis par le Parti québécois? Carrière intéressante et variée, mais est-ce dans notre intérêt collectif de contribuer à son cheminement?

Peut-on raisonnablement penser que, dans le contexte de l'intégration croissante des économies nationales, ce soit dans l'intérêt des Québécois de décider à l'avance d'être en dehors d'un cabinet, même minoritaire? Est-il raisonnable de penser que le nouveau gouvernement va concéder des choses importantes au Québec en retour de l'appui du Bloc? N'est-il pas plus raisonnable de penser qu'il vaut mieux être en position de force à l'intérieur du Cabinet, là où les plans sont d'abord initiés? Aujourd'hui, de plus en plus, les dossiers sont complexes et interreliés. Pourquoi ne pas s'assurer d'une présence importante à l'intérieur du Cabinet, dès le début d'un projet, ainsi que nous en avons profité depuis un quart de siècle?

Il y a essentiellement deux dimensions au mouvement indépendantiste québécois. L'une de ces dimensions est porteuse d'avenir, l'autre pas. L'une est saine, l'autre ne mène à rien. Bientôt nous aurons à choisir définitivement entre ces deux tendances opposées.

Il y a d'abord sa dimension positive. Il s'agit du désir normal et sain de vouloir se gérer soi-même, de grandir, d'évoluer, de devenir autonome, de vouloir avoir chez nous des centres de décision plus importants, pour que nos jeunes aient des emplois plus intéressants, en plus grand nombre, et qu'ils n'aient pas à parler une autre langue ou à aller ailleurs pour gagner leur vie. Cette dimension de l'indépendance implique nécessairement un certain sevrage: la sécurité que nous éprouvons à nous situer dans le Canada devrait normalement être délaissée en faveur d'un sentiment d'autonomie, ce qui peut amener une certaine inquiétude, voire une angoisse temporaire mais porteuse d'avenir. Voilà ce que devrait être l'indépendance: un risque collectif, que l'on assume et accepte pour ce qu'il est.

Mais on ne nous parle jamais de cette indépendance là. On nous propose une indépendance sans risque, sans peur, avec une association, qui précéderait même la séparation. Il n'y aurait aucun risque, nous pourrions garder toutes nos mauvaises habitudes sans qu'il soit nécessaire de les changer. Nous n'aurions pas à grandir, à évoluer.

Déjà, on voit poindre la deuxième dimension du mouvement indépendantiste: celle des revendications gueulardes, qui compensent pour l'absence d'un vrai sentiment d'autonomie par une rhétorique vide et sans but réel. C'est l'indépendantisme de carrière, qui tourne à vide, mais qui a assuré maints postes et poussé plusieurs carrières, sans compter les bons repas, les voyages en France et de distinguées conversations de salons. C'est l'indépendantisme du «What does Quebec want?», marqué beaucoup plus qu'on le pense par le nouveau pouvoir du consommateur, qui émerge à la fin des années 1960 et qui, pour peu qu'on se donne la peine de l'observer, est la base socio-économique de ce deuxième visage de l'indépendance. C'est cet aspect du nationalisme québécois, tout orienté qu'il est vers la consommation, qui risque de devenir périmé avec la nouvelle économie mondiale qui, elle, est toute orientée vers la production.

Malheureusement, c'est de ce deuxième visage de l'indépendantisme que le Bloc se réclame, en se présentant à Ottawa avec ses députés bien décidés à «exiger ce qui revient au Québec». Très tôt, ces revendications raisonneront comme un vieux disque des années 1970.

Le leader du Bloc, lors d'un voyage en France, était tout surpris de constater que les auditoires français étaient devenus de plus en plus sceptiques quant à «l'inévitabilité de l'indépendance du Québec». Peut-on les blâmer? Cela fait bientôt trente ans qu'on leur en parle. On en parlait 25 ans avant la séparation entre la Slovaquie et la République tchèque, qui, elle, s'est effectuée en quelques années seulement.

Depuis 25 ans, beaucoup de choses ont changé. La population du Québec a vieilli, et une population âgée n'est pas un type de population idéal pour une indépendance. Et si l'idée de l'indépendance s'est beaucoup répandue dans la population en général, elle a perdu en conviction et en responsabilité. Elle est devenue une revendication de consommateur.

Le Canada anglais, qui a bien compris l'existence de cet aspect «velléités de consommateur» de ce deuxième visage du mouvement indépendantiste, a d'ailleurs décidé de défier le Québec: «Si vous voulez l'indépendance, eh bien faites-la!» On ne peut pas dire que notre réponse a été convaincante. À cet égard, notre «non» à l'accord de Charlottetown a été plus une bravade sans risque qu'un mouvement de réelle affirmation. D'ailleurs, fait qui est passé inaperçu, les sondages indiquaient qu'au même moment, la proportion d'indépendantistes purs et dûrs avait tendance à stagner en cet automne 1992.

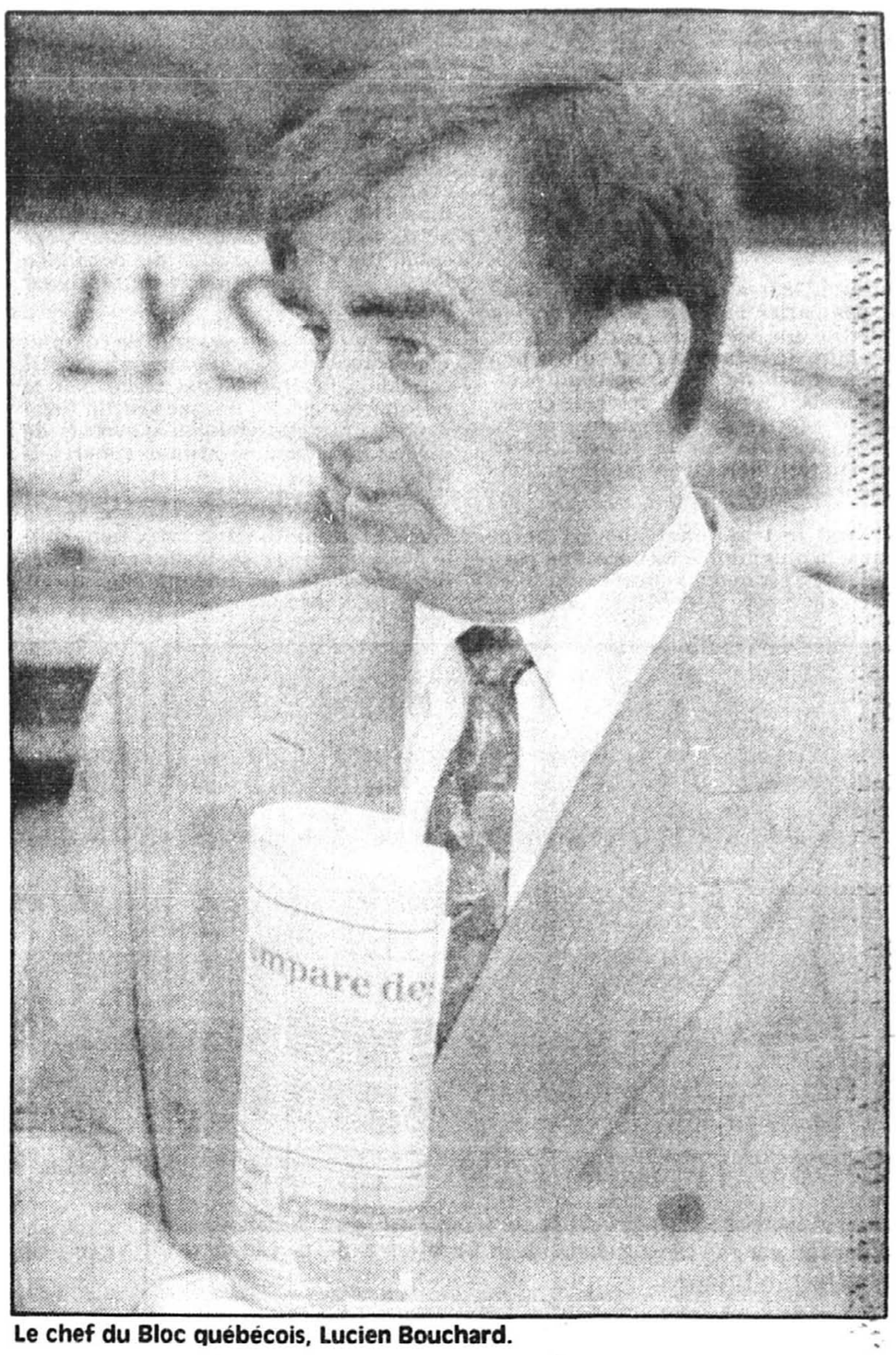
Nous ne pouvons jouer un double jeu éternellement. Si nous ne voulons pas assumer le risque de l'indépendance, alors il faut s'assurer d'être bien représentés au niveau fédéral, par un parti qui accepte de se présenter là autrement que comme un touriste pressé de partir.

Cela fait 25 ans que le Canada anglais accepte des leaders québécois comme premier ministre, et il l'a fait avec bonne grâce. De notre côte, il est peut-être temps de montrer que nous pouvons voter autrement que par allégeances ethnique ou linguistique étroites. Il est peut-être temps d'envoyer un autre signal au reste du Canada, celui d'une population qui sait faire autre chose que de gueuler, *ad nauseam*, son ethnicité, son «caractère particulier». Bien sûr, les dés sont très souvent pipés en faveur de l'Ontario: le gouvernement y est, les hauts fonctionnaires y vivent, et il y a des réseaux auxquels nous, comme francophones, ne participons pas. Mais voilà justement pourquoi il faut s'assurer d'une présence importante au Cabinet, là où les dossiers sont examinés avant qu'ils ne soient, comme on dit, «coulés dans le béton». Que le Bloc puisse gueuler en Chambre et se plaindre que la décision ne sera pas dans l'intérêt du Québec ne nous sera pas d'un grand secours, une fois que la décision aura été prise. D'ailleurs, s'il y a un grand nombre de députés du Bloc, ils auront de quoi se plaindre car, absents du coeur de la décision politique, les décisions ne nous favoriseront pas. En nous éclipsant nous-mêmes du Cabinet, nous délaisserons une stratégie, qui nous a bien servis depuis un quart de siècle. Pourquoi une telle stratégie? Pour punir le Canada anglais pour les propositions avortées du Lac Meech ou de Charlottetown? Laissons donc de côté ces réactions émotives et pensons à notre intérêt collectif, de façon rationnelle. Pensons à notre intérêt au lieu de vouloir «punir les autres». Meech et Charlottetown, c'est déjà de la vieille histoire.

Contrairement à ce qu'affirment certains, l'indépendance du Québec n'est pas «inévitable». Le monde, qui nous entoure, nous donne plein d'indications contradictoires: retour en force d'institutions construites autour de l'ethnicité, mais aussi intégration croissante des économies et division internationale du travail. Comme Québécois, nous vivons toutes ces contradictions et bien d'autres.

Et même si, un jour, nous acceptions avec maturité le risque de l'indépendance, en assumant ses inévitables aléas, cela ne voudrait pas dire que le Canada aura été un échec. Dans une allocution à l'Université Queen's, en janvier 1992, le professeur Henry Mintzberg, de McGill, a souligné avec justesse quelques réussites institutionnelles canadiennes: notre système de santé par exemple, auquel le Québec, il faut le dire, a aussi contribué. Reconnaissons aussi que le Canada n'a pas étouffé l'extraordinaire vitalité culturelle du Québec, depuis 30 ans. Non, les choses ne sont pas aussi simples qu'on voudrait parfois nous le faire croire. Il n'est même pas évident que les dédoublements (fédéral, provincial) de ministères soient le mal administratif absolu qu'on veut bien nous présenter. Comme le soulignait Henry Mintzberg, lors de son allocution, il est bien possible que le Canada ne fonctionne pas en théorie; mais cela ne l'empêche pas de fonctionner raisonnablement bien dans les faits.

Il ne faut pas voir dans mes propos un texte anti-indépendance. Je dis simplement qu'on ne peut espérer bien performer au hockey avec, dans nos mains, des raquettes de tennis. L'avenir constitutionnel du Québec, on devrait le savoir maintenant, c'est au Québec que cela se décide. Tant qu'on participe au Canada, tant qu'on joue au hockey avec nos concitoyens anglophones, vaut mieux mettre des patins que des chaussures de tennis. Se détourner du Bloc, c'est tout simplement abandonner le double jeu, les bravades d'enfant gâté, le gueulage nationaliste et ethnique étroit, une attitude périmée de consommateur-roi des années 1970 et, enfin, un nationalisme qui tourne à vide, parce qu'il est construit bien plus autour de carrières à parachever que de l'acceptation des risques inévitables d'une réelle autonomie. Ne pas voter pour le Bloc, ce n'est pas voter contre le Québec. Et, si on y pense bien, ce n est même pas voter contre l'indépendance.



Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard.

Un «coup d'État très convenable» à Moscou?

MICHEL ROCHE

L'auteur est étudiant au doctorat en science politique, à l'Université du Québec à Montréal.

Le conflit politique, qui vient de secouer à nouveau la Russie, a pu démontrer, encore une fois, le carcan idéologique dans lequel s'empêtrent certains journalistes et «russologues», lorsqu'il s'agit d'interpréter les faits liés au processus de «transition» de ce pays vers l'«économie de marché» et la «démocratie».

Les analyses les plus fréquentes sont généralement construites à partir du postulat suivant: la démocratie est impossible sans l'économie de marché, Eltsine et son équipe forment l'avant-garde de la transition vers ce type de rgime économique; en conséquence, ceux qui font obstacle à ces desseins sont dénoncés en tant que «conservateurs», opposés à la démocratie et doivent en conséquence être écartés de la sphère du pouvoir politique. Ce postulat serait confirmé par les faits suivants: le Congrès des députés du peuple a été élu avant la tentative de coup d'État d'août 1991 et d'après des règles dépassées, la Constitution date de 1977 et a été amendée maintes fois au point de devenir inopérante, Boris Eltsine a reçu l'appui de la population lors d'un référendum en avril 1993, etc.

Cette façon de poser le problème m'apparaît hautement discutable à partir du moment où on examine le processus de transition au capitalisme sous l'angle de l'économie politique.

En effet, la Russie tente de s'intégrer à l'économie mondiale capitaliste alors que les règles du jeu sont déjà établies et qu'elles favorisent généralement, sinon toujours, les pays appartenant au centre développé. Bien sûr, elle pourrait essayer de modifier ces règles, de choisir sa propre voie de développement en commençant d'abord par se constituer un marché intérieur, définir une politique industrielle, se protéger pendant un certain temps de la concurrence internationale et profiter de ce délai pour transformer sa structure industrielle, etc.

Cette façon de faire, qui fut celle de l'Angleterre, de la France, des États-Unis, de l'Allemagne, du Japon et de bien d'autres pays au XIXe siècle, n'est pas celle du gouvernement Eltsine. Les dogmes des théories économiques néolibérales ont remplacé les dogmes marxistes-léninistes et constituent le noyau dur de la politique de réformes du gouvernement Eltsine. Le dieu «Parti» a été remplacé par le dieu «Marché». Tout le monde doit se soumettre au dieu suprême du nouveau panthéon post-soviétique, parce qu'il est le Grand Régulateur des rapports entre les marchandises et entre les êtres humains.

Le résultat des réformes, jusqu'à maintenant, a été d'amplifier la crise économique provoquée par le démantèlement de l'ancien système et l'éclatement de l'URSS. Les chantres du gouvernement Eltsine attribuent l'inefficacité des politiques gouvernementales au «sabotage» auquel se livre le Parlement, ce qui est partiellement fondé. Mais, quand on sait que la structure industrielle de la Russie a acquis un retard de quelques décennies par rapport aux pays occidentaux et aux nouveaux pays industriels, sur la base de quelle gymnastique cérébrale peut-on souscrire à l'idée qu'une ouverture à la concurrence internationale puisse éviter des fermetures d'usines à l'échelle du pays avec son lot de chômage et de misère? Comment les dirigeants actuels et leurs conseillers ne pouvaient-ils prévoir que la libéralisation des prix (le 2 janvier 1992), avant même que les monopoles ne soient démantelés, qu'un cadre concurrentiel ne soit fermement établi, mènerait infailliblement à l'hyperinflation (2600% en 1992)?

La chute du niveau de vie a été spectaculaire. Si, en 1990, 30% du budget moyen des Russes était consacré à l'alimentation, ce taux atteint aujourd'hui plus de 80%. Fidèle élève des théories néo-libérales professées par les représentants du FMI, de la Banque mondiale, du Groupe des sept pays industrialisés (G-7), le gouvernement Eltsine, «plus catholique que le pape», s'est également attaqué à la législation sociale comme un frein à l'accumulation (rapide) du capital. Désormais, les soins de qualité ne sont accessibles qu'en devises fortes, alors qu'ils étaient gratuits auparavant. Je connais une femme qui a dû débourser 1 500 dollars pour que son père puisse avoir accès à la seule opération susceptible de lui donner des chances de survie après deux infarctus; le salaire mensuel moyen est d'environ 60 dollars. Des maladies comme la diphtérie, la tuberculose et le choléra, presque totalement éradiquées, il y a quelques années à peine, sont revenues en force et ce, jusqu'au coeur de la capitale. Des écoles privées apparaissent (dans des bâtiments construits par l'État), auxquelles n'ont accès que les enfants des couches privilégiées et alors que le réseau public se dégrade rapidement. Là criminalité se développe de façon exponentielle. Tout cela engendre une grave crise morale.

La recherche scientifique, qui faisait de l'URSS un pilier de la science mondiale malgré tous les défauts du régime soviétique (qui l'orientait en grande partie vers des fins militaires plutôt gue de l'appliquer à améliorer le sort de la population et qui réprimait ses dissidents tel le physicien Andrei Sakharov), s'est effondrée. Les compressions budgétaires ont fait en sorte que plus de la moitié des scientifiques se sont retrouvés en surnombre dans les instituts. Les abonnements aux revues scientifiques, payables en devises fortes, ont été supprimés dans la plupart des cas. Les entreprises étrangères, en particulier américaines, françaises et allemandes, ont, grâce à leurs moyens financiers, mis la main sur plusieurs des meilleurs savants et chercheurs. À qui cela profite-t-il? Certainement pas au peuple russe, qui a investi tant de ressources dans ce secteur, même si c'était sous la gouverne d'une nomenklatura sans scrupules, corrompue, conservatrice et autoritaire.

Le peuple russe, comme tous les peuples du monde, aspire à vivre mieux (ou moins mal), dans un environnement sécurisant, avec un niveau et une qualité de vie au moins équivalents à ce qu'ils étaient sous l'ancien régime. Mais il a perdu les modestes conditions sociales et matérielles qu'il avait jusqu'à récemment, de même que ses meilleurs savants, ses meilleurs artistes, ses meilleurs joueurs de hockey, ce qui ne peut susciter l'enthousiasme dans un pays fier de sa victoire contre le troisième Reich, de la conquête de l'espace, du rayonnement de sa culture (opéra, ballet, littérature, etc.) et de ses exploits sportifs qui n'étaient pas toujours dus aux stéroïdes anabolisants. La «transition vers l'économie de marché» risque d'aboutir, non pas à un capitalisme développé de type nord-américain, ouest-européen ou japonais, mais plutôt à un capitalisme de type périphérique, dépendant, sous-développé.

Les réformes du gouvernement Eltsine alimentent donc un mécontentement croissant, encore latent dans la population, mais en voie d'organisation au sein des institutions dont le «Congrès des députés du peuple». Ce mécontentement se révèle de moins en moins compatible avec les exigences d'un régime démocratique moderne. Ces exigences doivent être contournées ou éliminées.

Le Parlement a souvent été présenté dans les médias comme une institution peuplée de communistes, qui voulaient restaurer l'ancien régime. C'est pourtant ce Parlement qui, en 1990, a élu Boris Eltsine au poste de président de la Fédération de Russie (avec une seule voie de majorité, il est vrai). C'est également lui qui a voté en faveur de la souveraineté de la Russie, le 12 juin 1990. Lors du putsch d'août 1991, Eltsine défendait le Parlement. Ce dernier était majoritairement favorable à l'éclatement de l'URSS. Il a supporté Eltsine et ses réformes plusieurs mois après l'indépendance de la Russie, allant même jusqu'à lui accorder des pouvoirs spéciaux pour faire face à l'urgence de la situation. À l'époque, personne n'osait affirmer tout haut au sujet du Parlement, qu'il n'était qu'un ramassis de conservateurs, de «nostalgiques du passé».

Boris Eltsine a été élu avec son colistier Alexandre Routskoi au suffrage universel direct sous le régime de Gorbatchev, en juin 1991. Routskoi et Khasboulatov devaient donc leurs postes de dirigeants à Boris Eltsine. La majorité des élus étaient favorables à la transition du pays vers le capitalisme. Mais tous ne s'entendaient pas sur les modalités et le rythme de cette transition. Constatant que les réformes conduisent au pillage des ressources (par la mafia, le capital étranger, l'ancienne nomenklatura reconvertie au capitalisme) et à la dégradation de la situation économique, sociale et morale du pays, une majorité de députés a commencé à faire de l'obstruction à l'encontre des projets de l'Exécutif.

Il convient ici de préciser que le Parlement n'était pas constitué d'individus nécessairement vertueux, défenseurs de la veuve et de l'orphelin. Le passé politique de Boris Eltsine, ex-apparatchik communiste, est d'ailleurs très chargé. Mais ce qu'il importe de retenir dans cette opposition du Parlement et du pouvoir exécutif était son enjeu: quel modèle de développement pour la Russie? Derrière cet enjeu se dissimulait une lutte pour le partage des richesses. C'est dans le cadre de cette lutte que le Parlement a fait de l'obstruction. Cette obstruction, «dans bien des cas», correspondait objectivement à la défense des interêts des laissez-pour-compte de la société russe, puisque les députés opposés à Eltsine espéraient trouver suffisamment d'appuis chez les victimes des politiques gouvernementales pour gagner en influence (ce qui n'a pas vraiment marché jusqu'à maintenant). À titre d'exemple, en avril 1992, suite à la hausse vertigineuse des prix, le gouvernement offrait de porter à 650 roubles (environ 7 dollars) le montant mensuel des pensions de vieillesse. Le Parlement optait quant à lui pour un montant de 900 roubles. Il en est de même pour les projets de loi qui facilitaient la mainmise des multinationales sur le pétrole de Sibérie occidentale ou les mines de diamants de Iakoutie.

Le Parlement était donc devenu un obstacle aux projets de réformes néo-libérales de l'équipe en place. Il s'agissait de s'en débarrasser. Mais comment procéder tout en conservant une apparence de légitimité aux yeux de l'opinion publique occidentale? Autrement dit, comment réaliser un coup d'État très convenable», pour reprendre la formulation de Noam Chomsky?

ELECTIONS 93

Les réformistes tentent de refréner leur triomphalisme

YVES BOISVERT
envoyé spécial
La Presse *À CALGARY*

■ Hier midi, lors de la réunion quotidienne des employés du bureau national du Reform Party, à Calagary, le grand patron de la campagne a donné une consigne importante à ses troupes.

Surtout, leur a dit Cliff Fryers, il ne faut pas parler aux journalistes de «la possibilité que des grands partis puissent disparaître de la carte ou recueillir si peu de sièges qu'ils ne s'en remettront peut-être jamais. Ça pourrait créer des émotions très fortes dans les autres partis. Concentrez-vous sur le positif: notre campagne va bien et on espère obtenir plusieurs sièges.»

Quand le triomphalisme est perçu comme la plus grande menace d'un parti politique, c'est que les choses vont bien. Le Reform espère douze sièges en Alberta, douze en Colombie-Britannique, une dizaine en Ontario et une demi-douzaine au Manitoba et en Saskatchewan. Au moins.

Cliff Fryers, président de la campagne réformiste, revenait d'Ottawa, où il avait accompagné son chef Preston Manning. Hier, il racontait à une cinquantaine d'employés et de bénévoles du siège social du RP les dessous du débat. *La Presse* a eu la permission de se glisser dans le personnel.

Dans un parti qui se vante de compter «seulement six avocats» parmi ses 207 candidats, Fryers n'est pas exactement le réformiste type: il pratique le droit fiscal dans le plus gros bureau d'avocats de l'Ouest canadien — Milner Fenerty, à Calgary.

L'homme est dans la quarantaine. Ce grand brun mince impeccablement coiffé porte une fine moustache et de petites lunettes ovales qui lui donnent un air studieux et méticuleux.

Voici comment il a présenté les débats, vu des coulisses.

Pour le débat en français, Manning devait se montrer «ferme envers le Québec», mais en même temps, ce n'était pas le moment de se jeter dans une bagarre de ruelle, a-t-il dit.

Quand Manning est revenu dans sa loge, où il a visionné presque tout le débat dimanche, «il était très frustré parce que les chefs ne parlaient jamais des enjeux», a dit Fryers. «On a su alors qu'on n'aurait pas besoin de le réchauffer le lendemain.»

«Notre stratégie lundi était de forcer les autres à se prononcer clairement sur les enjeux, au lieu de se contenter de faire de la rhétorique.» C'est pourquoi Manning revenait tout le temps avec ses questions précises à ses adversaires.

«Les autres ont répété le débat avec des comédiens avec une mise en scène; pas nous», a-t-il dit.

En traversant le petit parc qui séparait leur hôtel du Centre national des arts, Manning et ses quatre assistants ont vu un lapin. «Eh! Voici quatre pattes porte-bonheur!» a dit Fryers.

Juste au moment de s'en aller sur scène, Fryers, un militant de la première heure (et d'avant!) a dit à Manning: «Je veux te rappeler quelque chose qui s'est passé il y a six ans. Nous étions dans cette salle où il y avait 20 personnes, pas plus, pour former le Reform Party. Maintenant il y a 160 000 membres au Canada, et deux millions de Canadiens qui croient en ce parti. Toute leur énergie te supporte.»

Avant le débat, la tension était incroyable dans l'édifice, a dit Fryers. Les gens du Reform, qui se lançaient un ballon de football dans les corridors pour tuer le temps, se sont fait réprimander par la première ministre: «Vous ne devriez pas avoir ce ballon», leur a-t-elle dit sur un ton sévère. L'anecdote a bien fait rigoler les militants.

À 19 h 45, les leaders avaient rendez-vous pour prendre une photo officielle. Manning, Bouchard et McLaughlin étaient présents, mais Campbell et Chrétien étaient en retard. La nervosité montait sans cesse. Après cinq minutes d'attente, comme Chrétien et Campbell ne donnaient toujours pas signe de vie, Manning a dit à Bouchard: «Ils ont abandonné, j'imagine.»

«Quand j'ai vu Hugh Segal (ancien chef de cabinet de Mulroney) nous attaquer à la CBC, après le débat, j'ai su qu'on avait frappé tout un coup sûr», a conclu Fryers.

En revenant à l'hôtel, l'équipe de Manning a revu le lapin. M. Fryers semble penser qu'il n'a pas fini de leur porter chance.



Encouragé par ses deux débats, Jean Chrétien reprenait la campagne hier, à Toronto. PHOTO PC

Chrétien évite de pavoiser après ses deux débats

MANON CORNELLIER
de la Presse Canadienne
TORONTO

■ Après deux débats des chefs d'où il est sorti sans égratignure, le chef libéral Jean Chrétien a repris la route hier matin le coeur léger et le sourire aux lèvres.

«Je suis content que ce soit terminé mais aussi d'avoir eu la chance de parler aux Canadiens», a-t-il déclaré devant environ 250 partisans enthousiastes qui l'attendaient dans un restaurant chinois de Toronto.

«Je suis confiant que les Canadiens comprennent que c'est nous qui avons le bon plan. Nous pouvons être satisfaits parce que nous travaillions sur notre programme depuis longtemps», a-t-il ajouté, aux applaudissements de la foule.

Ses supporteurs étaient déjà ragaillardis après avoir vu le candidat libéral dans Broadview-Greenwood, le député Dennis Mills, brandir un exemplaire du quotidien Toronto Sun.

Le second journal en importance de la Ville-Reine titrait à la une que «M. Chrétien avait pris les choses en main» lors du débat des chefs de lundi soir.

«Nous sommes sur la bonne voie», a lancé M. Chrétien. Il a refusé de pavoiser et de prédire les résultats des élections du 25 octobre mais il a vite fait de dire, avec ironie, «qu'il avait eu des indications que la campagne se déroulait très bien».

M. Chrétien a profité de son passage dans la capitale ontarienne pour demander à la première ministre Kim Campbell de mettre sur la glace un projet de contrat concernant l'aéroport international Pearson, à Toronto.

«Je mets la première ministre au défi d'arrêter cette entente dès maintenant», a-t-il déclaré.

Le projet contesté prévoit confier à une société à but lucratif la gestion de deux terminaux de l'aéroport Pearson. Le contrat serait d'une durée de 57 ans et serait évalué à environ 1,6 milliard.

Ce plan, qui fait l'objet d'un accord de principe, soulève la controverse à Toronto, le conseil du Toronto métropolitain parlant même d'obtenir une injonction pour le stopper.

Encore hier, le Toronto Star faisait état d'un rapport comptable réalisé pour le gouvernement fédéral. Ce document soulèverait des doutes sur la situation financière d'un des membres du consortium qui veut gérer l'aéroport.

Le quotidien Ottawa Citizen a publié récemment plusieurs reportages faisant état des réticences manifestées par des hauts fonctionnaires du ministère fédéral des Transports. Le quotidien mettait aussi en évidence les liens étroits de l'entreprise avec des conservateurs bien connus, en particulier le lobbyiste Bill Neville.

CE QU'ILS ONT DIT

JEAN CHRÉTIEN:

«J'ai rassemblé une équipe compétente et j'ai un plan de création d'emplois qui saura redonner l'espoir d'un avenir meilleur.» (...)

(S'adressant à Lucien Bouchard) «Parce que j'ai des convictions profondes, vous m'accusez de ne pas être un Québécois. Je suis aussi québécois que vous.»
(Au débat télévisé du dimanche 3 octobre)

KIM CAMPBELL:

(S'adressant à Lucien Bouchard) «Votre but, c'est de discréditer le gouvernement fédéral. (...) La place d'un séparatiste, c'est à Québec.»
(Au débat du dimanche 3 octobre)

AUDRY McLAUGHLIN:

(S'adressant à Jean Chrétien) «Vous aviez la chance de rejeter l'accord de libre-échange nord-américain, vous ne l'avez pas saisie.»
(Au débat du lundi 4 octobre)

LUCIEN BOUCHARD:

«Il manque un pays dans ce pays.»
(Au débat du dimanche 3 octobre)

(S'adressant à Kim Campbell) «Vous cachez quelque chose, Quel est le niveau actuel du déficit? Répondez à cette question.»
(Au débat du lundi 4 octobre)

PRESTON MANNING:

(S'adressant à Jean Chrétien) «Votre plan d'investissement de six milliards dans le réseau routier aura le même effet pour relancer l'emploi qu'une pile de lampe de poche pour faire démarrer un Boeing 747.»
(Au débat du lundi 4 octobre)

KIM CAMPBELL:

(Je ne lui ai pas répondu (à Lucien Bouchard) parce que c'est moi qui lui ai posé une question. Je voulais qu'il me dise en quoi consistait son plan de réduction du déficit. Il n'en a pas...»
(Après le débat du lundi 4 octobre)

ED BROADBENT, ancien chef du NPD:

«Les gens se montrent généreux avec les leaders qui participent au débat dans l'autre langue. Mais, psychologiquement, plus la discussion avance et plus ils se sentent en communauté d'esprit avec un chef qui parle correctement leur langue.»
(Dans une entrevue publiée dans La Presse *le jeudi 16 septembre)*

PORTRAIT DE SAINT-JEAN



Clément Couture



Claude Bachand



Delbert Deschambault

28 ans du bon bord

MARIO FONTAINE

■ Opportunistes en diable, ces électeurs du comté de Saint-Jean. Ou alors dotés d'un flair digne du Guinness, qui permet à cette circonscription de prétendre au titre de comté baromètre par excellence.

Depuis 28 ans, en effet, ses électeurs votent comme l'ensemble des Québécois. Libéral quand la députation du Québec à Ottawa est majoritairement rouge, conservateur quand elle est bleue. Un score parfait au cours des sept derniers scrutins. Ce qui amène une nouvelle interrogation cette année: le futur député de ce comté de la Montérégie sera-t-il issu du Bloc québécois?

Cette question, les simples quidams se la posent. Mais aussi, bien sûr, les adversaires de Claude Bachand, un éducateur de 42 ans assez connu mais tout de même moins que le député sortant, le conservateur Clément Couture, et le libéral Delbert Deschambault, ci-devant maire de Saint-Jean et préfet de la MRC.

«Les gens ont le choix entre un député au pouvoir et un autre dans l'opposition», laisse tomber M. Deschambault, qui bénéficie de l'appui actif des deux députés libéraux provinciaux dont les circonscriptions recoupent celle de Saint-Jean. Tous ces gens, sans compter le député Couture, ont cependant mordu la poussière l'automne dernier, alors que le NON au référendum a été de cinq points et demi plus fort dans le comté que dans l'ensemble du Québec.

Roublard, volubile, tout petit, un oeil qui bat la campagne et un prénom hors du commun, M. Deschambault ne passe pas inaperçu et s'en réjouit. Il se désigne lui-même comme «le plus court des candidats et celui avec le plus grand nom». Son slogan, «Au boulot avec Deschambault», apparait sur la camionnette surmontée d'un gros casque de construction qui le trimbale d'un bout à l'autre du comté.

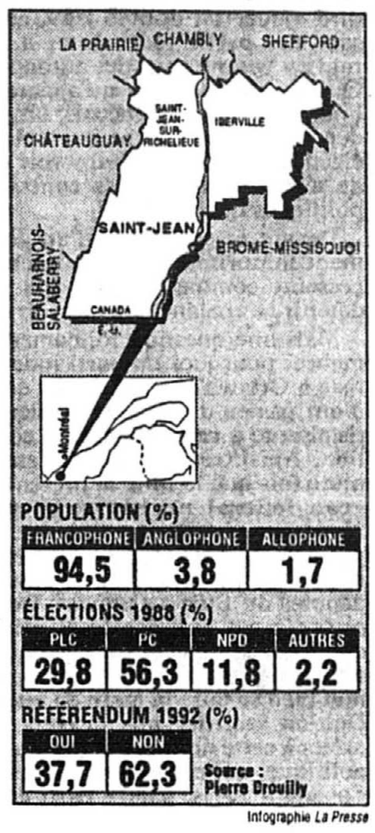
Sous des dehors amènes, son adversaire du Bloc québécois, Claude Bachand, fait preuve d'un culot assez étonnant: l'hiver dernier, il mettait son propre parti au défi de se doter d'un programme. Avec succès. Son attachée de presse pour la présente campagne a un petit air connu: il s'agit de Roseline Savard, la «citoyenne ordinaire» qui apparait dans les annonces télévisées du BQ. Et enfin, son local électoral a de quoi donner de l'urticaire aux militaires, fort nombreux à Saint-Jean. Pour s'y rendre, il suffit en effet de demander où se trouve la Légion canadienne. C'est la porte d'à-côté.

«Les militaires et les civils qui travaillent à la base et au collège représentent environ 10 p. cent du vote, calcule le jeune souverainiste. Une bonne partie vont venir au Bloc, dont les francophones qui se sont fait ostraciser par les anglophones durant leur carrière et le personnel civil, membre de l'Alliance de la fonction publique et déjà furieux contre le gouvernement.»

Les trois principales formations ont promis des compressions du budget de la Défense. Les trois principaux candidats dans Saint-Jean affirment que la masse critique de leurs installations est suffisante pour en assurer la survie et même l'expansion advenant qu'on regroupe bases et collèges.

Le député conservateur sortant va encore plus loin. Clément Couture continue en effet de défendre avec acharnement le plantureux contrat des hélicoptères, et vole même au secours du projet Hibernia, à Terre-Neuve. «Des jobs, des jobs, des jobs, je ne parle que de ça depuis quatre ans et demi», assure cet ancien commissaire industriel.

Malgré ses 13 000 voix de majorité en 1988, M. Couture admet devoir travailler dur pour décrocher un deuxième mandat. Tant les libéraux que les bloquistes affirment avoir décimé son organisation. M. Couture lui-même préfère réserver son jugement quant aux sondages pancanadiens, mais il convient que si la vague en faveur du Bloc québécois se concrétise, cela donnera un sérieux atout à Claude Bachand.



Infographie *La Presse*

Le débat sur les abris fiscaux tombe à plat durant la campagne

ANDRÉ NOËL

■ Le niveau d'un lac peut baisser pour deux raisons: trop d'eau s'écoule, et pas assez n'entre. Il en va de même avec le déficit du budget fédéral. Toute l'attention porte sur l'argent qui fuit. Entretemps, des sources de revenus — parmi les plus riches — sont détournées dans l'indifférence générale.

Au cours des débats des chefs, des questions ont été soulevées sur les rentrées fiscales. Pourquoi des compagnies et des familles aisées ne payent pas leur part d'impôt? Ces questions n'ont pas fait plus de vagues que des galets jetés à l'eau.

«On a beaucoup de difficulté à intéresser les médias aux abris fiscaux dont jouissent les Canadiens les plus privilégiés», se plaint Brian Topp, conseiller au Nouveau Parti démocratique.

Lors du débat en français, dimanche soir, la chef du NPD, Audrey McLaughlin, a révélé que 63 000 compagnies n'avaient pas versé un sou d'impôt en 1990, même si elles avaient réalisé 13 milliards de dollars de profits.

Au cours du même débat, le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, a parlé d'un abri fiscal qui a permis à 500 familles très riches d'économiser 10 milliards en impôt depuis une vingtaine d'années. Mme McLaughlin est revenue à la charge avec cette question au débat en anglais, lundi.

Les «Corporate Welfare Bums» sont un vieux cheval de bataille pour les néo-démocrates. Mais il faut croire que les abris fiscaux ne sont pas des étalons et des juments très sexy: ils n'excitent pas



Audrey MacLaughlin

grand monde sur la piste de course électorale.

Et pourtant, la part des entreprises dans les recettes de l'administration fédérale ne cesse de diminuer. En 1966, les sociétés payaient 20 p. cent des impôts sur le revenu. Aujourd'hui, elles paient moins de 10 p. cent (12 milliards pour des recettes totales de 127 milliards).

Comme l'a dit Mme McLaughlin, 63 000 d'entres elles, qui ont un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 000 $, ne paient rien du tout. Cette donnée s'appuie sur une étude récente de Statistique Canada. Comment expliquer une telle chose?

«Il y a parfois des bonnes raisons pour lesquelles une compagnie ne paie pas d'impôt, répond M. Topp. Par exemple, les profits surviennent après plusieurs années de pertes. Mais souvent, de riches sociétés profitent des nombreuses échappatoires qui s'offrent à elles.»

Si le Canada ferme ces échappatoires, est-ce qu'on ne risque pas de chasser les compagnies vers les États-Unis? «Pas du tout, dit M. Topp. Les Américains avaient le même problème que nous. Ils ont décidé d'imposer un impôt minimum aux compagnies (auquel s'ajoutent leurs autres impôts, selon leur niveau de profit). Nous n'avons qu'à faire la même chose.»

Plus tôt cette année, le NPD a aussi dénoncé l'absence d'imposition des fiducies privées. En 1972, le gouvernement libéral a remplacé l'impôt sur les droits de succession (l'héritage) par l'impôt sur les gains de capitaux. Mais il a ouvert une échappatoire permettant à quelques centaines de familles très riches de se soustraire à cet impôt.

Une personne pouvait ainsi placer sa fortune en fiducie pour ses héritiers et la faire fructifier sans payer d'impôt. Le fisc ne devait allonger son long bras que 21 ans plus tard, en 1993. Or, au début de cette année, le gouvernement conservateur a reconduit cette mesure pour un temps indéterminé, en fait jusqu'à la mort du dernier héritier... ce qui peut prendre 40 ou 50 ans.

«C'est immoral», a déclaré Me Neil Brooks, vice-doyen de la faculté de droit de Osgoode Hall et fiscaliste bien connu, devant le comité des Finances qui se penchait sur la prolongation de cette mesure cette année.

«Ceci va permettre aux familles les plus riches de payer moins d'impôts, c'est clair et sans aucun doute», a ajouté Me Brooks.

«Nous croyons qu'il y a là un scandale», affirme André Rivest, conseiller au Bloc québécois... Mais si c'en est un, le moins qu'on puisse dire est qu'il ne crée pas beaucoup de remous.

Manning croit avoir marqué des points

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le chef du Reform Party Preston Manning estime qu'il a marqué des points en forçant la première ministre Kim Campbell à confirmer qu'elle ne réduira pas les paiements de transferts pour éliminer le déficit.

«Elle a révélé qu'elle pouvait y parvenir sans toucher aux transferts aux individus ou aux provinces, a soutenu M. Manning. Il n'y a pas un conservateur ou un économiste au pays qui accepte cette thèse», a-t-il ajouté hier matin au lendemain du deuxième débat télévisé des chefs.

M. Manning a poursuivi sur cette lancée en démolissant les arguments de la première ministre. Celle-ci insiste toujours qu'elle parviendra à ramener le déficit à zéro au bout de cinq ans, quitte à faire des ajustements en cours de route si les prévisions du dernier budget de Don Mazankowski s'avèrent trop optimistes.

Devant cet aveu de la première ministre, M. Manning croit que les conservateurs sont maintenant coincés puisque selon lui, cet argument ne tient pas.

«Je crois que le gouvernement aura de la difficulté à défendre cette position pendant les dernières semaines de la campagne», s'est-il plaît à dire hier au cours d'un déjeuner-causerie au Cercle national des journalistes.

Selon lui, il est tout à fait impensable de croire que le déficit pourra être éliminé sans réduire les paiements de transferts qui servent à financer les programmes sociaux.

ÉLECTIONS 93

Les Québécois imputent surtout aux libéraux la responsabilité de la dette

LOUIS FALARDEAU

■ L'insistance de la première ministre conservatrice Kim Campbell à parler de dette et de déficit pendant la campagne électorale porte des fruits.

Non seulement les Québécois font-ils autant confiance à son parti qu'aux libéraux pour solutionner le problème du déficit, mais ils estiment que le Parti libéral, qui a été au pouvoir presque sans interruption de 1963 à 1984, est plus responsable de la dette fédérale que le Parti conservateur, au gouvernement depuis neuf ans.

Ces données sont tirées d'un sondage SOM, mené pour le compte de *La Presse* et du réseau TVA entre le 30 septembre et le 3 octobre derniers. 1042 entrevues ont été complétées, ce qui donne un taux de réponse de 60,6 p. cent. Un échantillonnage de cette ampleur comporte une marge d'erreur de 3,4 p. cent dans 19 cas sur 20.

Quand on demande aux Québécois qui «est le principal responsable de la dette fédérale actuelle», 30 p. cent identifient «les libéraux lorsqu'ils étaient au pouvoir», contre 17 p. cent qui répondent «les conservateurs lorsqu'ils étaient au pouvoir». Le plus grand nombre (39 p. cent) estime que les deux partis sont responsables, 4 p. cent, que ni l'in ni l'autre ne l'est et 10 p. cent ne se prononcent pas.

Rappelons que la dette fédérale, qui est d'environ 500 milliards aujourd'hui, s'élevait à 200 milliards quand les conservateurs ont pris le pouvoir en 84. Elle n'était que de 25 milliards au milieu du long règne libéral en 75.

Il se trouve donc 69 p. cent des électeurs qui rendent les libéraux en tout ou en partie responsables de la dette, contre 56 p. cent pour les conservateurs. L'écart de 13 points est d'autant plus important qu'un peu plus de répondants s'apprêtent à voter pour le PLC (26 p. cent) que pour le PC (23 p. cent).

Il s'explique par le comportement des partisans du Bloc québécois qui tiennent les libéraux (41 p. cent) bien plus responsables de la dette que les conservateurs (12 p. cent). Il y a aussi 14 p. cent des électeurs du PLC qui sont de cet avis, mais aussi 16 p. cent des partisans du PC qui imputent la resposabilité de la dette à leur parti.

Les répondants ne croient toutefois pas qu'il soit possible d'éliminer le déficit en cinq ans comme le promettent les conservateurs. Quand on leur pose la question, 68 p. cent répondent qu'on ne peut certainement pas (37 p. cent) ou probablement pas (31 p. cent) le faire. Seulement 9 p. cent pensent qu'on peut certainemnt y arriver, alors que 20 p. cent disent probablement.

Même ceux qui votent conservateur ne croient pas à la promesse de leur parti: 65 p. cent disent que ce n'est pas possible, tandis que 31 p. cent y croient

Les Québécois pensent d'autre part que l'amélioration de l'efficacité du gouvernement ne suffira pas à éliminer la dette et ils souhaitent très majoritairement qu'on le fasse en réduisant «les services et les programmes» (63 p. cent), plutôt qu'en maintenant les services et en augmentant les taxes et les impôts (10 p. cent). Quinze p. cent aimeraient mieux une autre solution et 5 p. cent préféreraient que le gouvernement continue à faire des déficits.

La moitié des répondants estiment qu'il n'est certainement pas (26 p. cent) ou probablement pas (24 p. cent) possible d'éliminer le déficit annuel par la seule amélioration de l'efficacité du gouvernement, sans réduire les services et les programmes. Les autres pensent que c'est certainement (11 p. cent) ou probablement (34 p. cent) possible.

SOM a ensuite proposé aux répondants trois mesures visant à éliminer le déficit en leur demandant d'indiquer leur préférence. Le plus grand nombre (38 p. cent) a choisi «faire payer tous les utilisateurs des services, par exemple en facturant cinq dollars pour chaque visite chez le médecin». Vient ensuite «faire payer pour certains services gouvernementaux moins essentiels» (30 p. cent) et «réserver la gratuité des services et des programmes seulement aux plus démunis». Six p. cent ne veulent aucune de ces mesures et 5 p. cent ne répondent pas.

Appelés à choisir entre trois causes possibles de la dette, les personnes interrogées ont très majoritairement choisi le «gaspillage de fonds publics» (58 p. cent), de préférence au fait que «le Canada vit au-dessus de ses moyens» (27 p. cent) ou que «le Canada subit un contexte économique difficile» (11 p. cent).

Notons enfin que les Québécois ont tendance à sous-évaluer leur part de la dette, qui est d'environ 18 000 dollars pour chacun des Canadiens. Alors que seulement 10 p. cent la situent entre 15 et 21 000 dollars, 35 p. cent croient qu'elle est inférieure à ce montant et 25 p. cent pensent au contraire qu'elle est plus élevée.

BAROMÈTRE SOM - LA PRESSE - TVA

Intentions de vote (%)

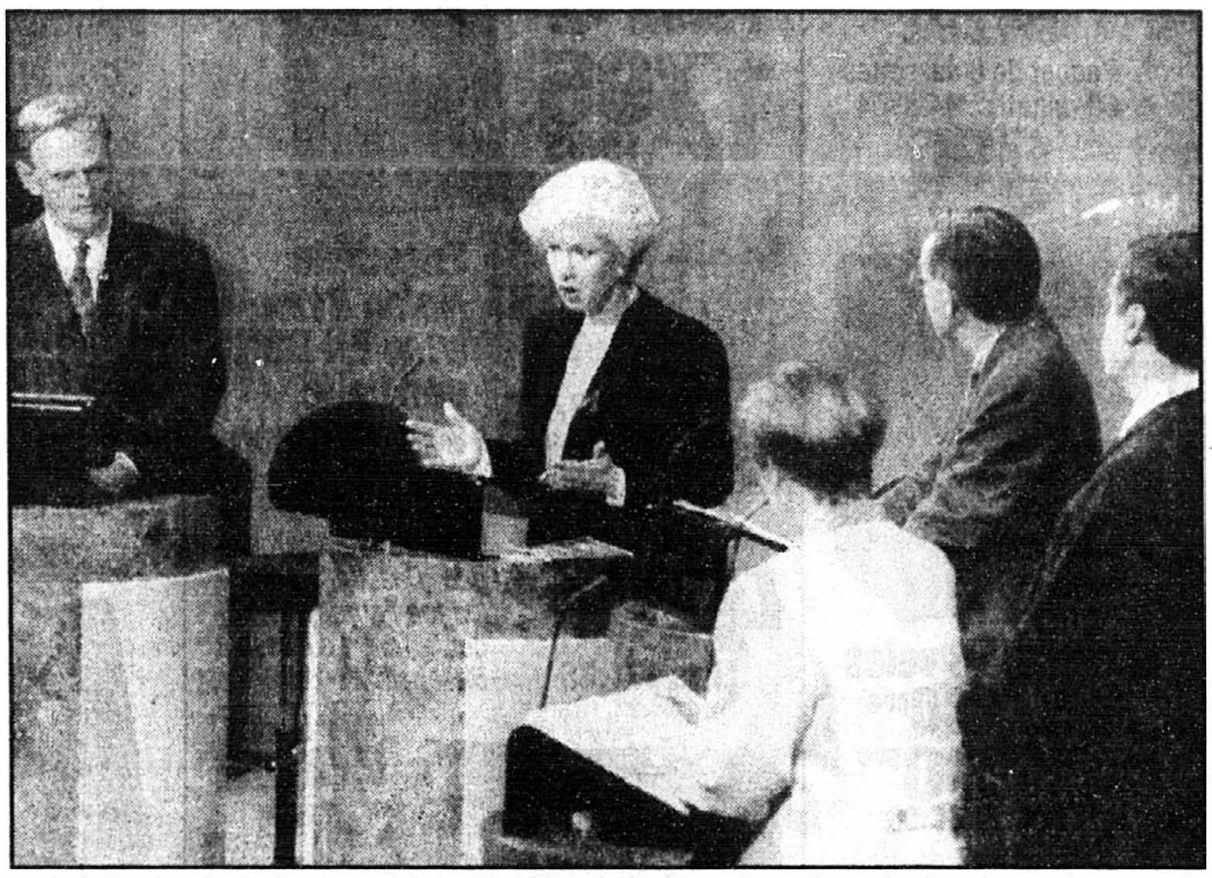
	PC	PLC	BQ	NPD
3 octobre	23	26	46	1
4 octobre	**24**	**26**	**44**	**2**

Popularité des chefs (%)

	Campbell	Chrétien	Bouchard	McLaughlin
3 octobre				
favorable	39	27	42	14
défavorable	42	57	36	45
4 octobre				
favorable	**39**	**26**	**43**	**13**
défavorable	**40**	**55**	**35**	**44**

Infographie *La Presse*

■ *La Presse* publie aujourd'hui le deuxième résultat de son baromètre quotidien. L'échantillonnage d'aujourd'hui est constitué de 1059 entrevues, réalisées entre le premier et le 4 octobre. Il se différencie de celui d'hier par l'ajout d'environ 250 entrevues faites le 4 octobre et le retrait de celles (environ 250) faites le 30 septembre. Les résultats ont peu évolué et il faudra attendre quelques jours pour que la lecture du baromètre nous donne des indications significatives.



Seule la leader du Parti conservateur, Kim Campbell, pourrait avoir perdu des plumes au cours du débat en français de dimanche et du débat en anglais de lundi, selon le président de CROP, Alain Giguère. À l'instar de la vice-présidente de la maison de sondage torontoise Environnics, Donna Dasko, M. Giguère ne croit pas que ces événements auront un impact vraiment significatif dans la présente campagne électorale. PHOTO REUTER

Bouchard est perçu comme le gagnant du débat en français

LOUIS FALARDEAU

■ Si les Québécois sont plus nombreux à penser que c'est le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, qui est sorti vainqueur du débat en français de dimanche, les opinions diffèrent grandement selon que les répondants ont regardé ou pas l'affrontement des chefs.

C'est ce que nous apprend un sondage SOM réalisé lundi pour le compte de *La Presse* et du réseau TVA auprès de 537 répondants. Un échantillon de cette importance comporte une marge d'erreur de plus ou moins cinq p. cent dans 19 cas sur 20.

On apprend d'abord que 43 p. cent des électeurs ont regardé le débat en entier (17 p. cent) ou en partie (26 p. cent), alors que 56 p. cent ne l'ont pas fait. Même si le débat n'était disponible en traduction simultanée que sur la chaine Newsworld, à la télé, et à la radio de CBC, 37 p. cent de non-francophones ont regardé le débat contre 44 p. cent de francophones.

À la question «En vous basant sur le débat, ou sur ce que vous avez entendu sur le débat, qui est sorti vainqueur de l'affrontement des chefs?», 33 p. cent choisissent Lucien Bouchard, 20 p. cent Jean Chrétien et 7 p. cent Kim Campbell. Mme McLaughlin fait moins que 1 p. cent, 12 p. cent estiment qu'il n'y a pas de vainqueur et 28 p. cent ne se prononcent pas.

Mme Campbell semble la grande perdante, puisque son score équivaut à la moitié de l'appui que reçoit son parti au chapitre des intentions de vote. Les électeurs conservateurs jugent d'ailleurs que le vainqueur est Jean Chrétien (26 p. cent) devant Mme Campbell et M. Bouchard (16 p. cent chacun).

MM. Bouchard et Chrétien s'en tirent par ailleurs fort bien, puisque leur score à tous les deux est légèrement supérieur à celui de leur parti.

La situation est toutefois différente selon que les gens ont regardé ou non le débat. Ceux qui l'on vu en entier donnent une avance de 8 points à Lucien Bouchard sur Jean Chrétien (37 à 29 p. cent); ceux qui l'ont regardé en partie le donnent vainqueur par 32 points (48 à 16 p. cent), alors que ceux qui ne l'ont pas regardé mettent les deux hommes presque à égalité: Bouchard, 23 p. cent; Chrétien 19 p. cent.

Les chefs se sont montrés «égaux à eux-mêmes», selon les sondeurs

JULES BELIVEAU

■ Même s'il est particulièrement critique envers la performance de la première ministre Kim Campbell lors des deux débats télévisés, le président de CROP, Alain Giguère, ne croit pas que ces événements auront un impact vraiment significatif dans la présente campagne électorale. Aussi bien en anglais qu'en français, a-t-il dit, «les chefs se sont montrés égaux à eux-mêmes».

La vice-présidente de la maison de sondage torontoise Environnics, Donna Dasko, estime également que les débats télévisés n'auront pas été, comme ce fut le cas en 1984 et en 1988, des moments cruciaux de la campagne électorale.

M. Giguère soutient que seule la leader du Parti conservateur pourrait avoir perdu des plumes au cours du débat en français de dimanche et du débat en anglais de lundi. S'attachant à relever «le virage à 180 degrés» dans le discours de Mme Campbell sur la création d'emplois, il souligne que les électeurs n'en ont guère besoin de plus pour la trouver peu crédible. C'est aussi bien au Canada anglais qu'au Québec, si la chose doit se produire, note-t-il, que la performance plutôt médiocre de la leader conservatrice risque d'enlever des votes à son parti au scrutin du 25 octobre.

Pour le président de CROP, le chef du Parti libéral «a très bien performé» au cours des deux débats. Il en a été de même du chef du Reform Party, Preston Manning, lors du débat anglais. Et le chef du Bloc québecois, bien qu'il ait dû affronter des attaques venant de tous les côtés, s'est «bien défendu».

«Celui que j'ai trouvé peut-être un peu surprenant, indique M. Giguère, c'est M. Chrétien, qui pourrait gagner des points au Québec mais difficilement, à cause de son histoire



Alain Giguère, président de la maison de sondages CROP

politique passée et à cause de tout ce que représente son personnage.»

M. Giguère croit que les débats des chefs n'auront rien apporté de plus au Bloc québécois que ce qu'il tenait déjà: «Je pense qu'au Québec, M. Bouchard a atteint le plafond avec les 40 ou 45 p. cent des intentions de vote des électeurs tel que nous le montrent les sondages. Je ne pense pas qu'il puisse aller plus haut que cela.»

Dans l'ensemble, le président de CROP estime que l'impact des débats des chefs, même s'ils sera relativement peu important, se fera sentir surtout au Canada anglais, où le parti de Preston Manning pourrait gagner des points au détriment du Parti conservateur.

La vice-présidente d'Environnics est beaucoup moins sévère que M. Giguère au sujet de la performance de Mme Campbell aux débats des chefs. Elle dit avoir trouvé la première ministre meilleure qu'à bien d'autres moments au cours des dernières semaines. Et elle juge que les chefs de chacun des partis se sont bien tirés d'affaire au cours des affrontements télévisés, aucun d'eux n'ayant fourni une «prestation extraordinairement bonne» ou ayant commis une «très grosse erreur».

C'est ce qui fait, selon Mme Dasko, que ces débats ne devraient avoir qu'un impact fort limité sur la campagne électorale.



Notes de campagne

PIERRE GRAVEL

Concertation difficile à Pointe-Saint-Charles

■ Il est peut-être relativement facile à différents organismes communautaires de s'entendre sur des objectifs concrets à mettre de l'avant pendant la présente campagne électorale. Le plus ardu semble être d'amener tous les partis à dire publiquement ce qu'ils en pensent. C'est la pénible expérience vécue présentement par la Table de concertation de Pointe-Saint-Charles.



Kim Beaudoin

Depuis quelques mois, une vingtaine de groupes communautaires de ce secteur se sont concertés pour définir leurs exigences en matière d'emploi, de logement de soins de santé etc. à partir desquelles ils évalueront les candidats dans Verdun-Saint-Paul. On y réclame aussi l'abandon du programme d'achat d'hélicoptères pour la Défense et l'obligation pour le député de «rendre des comptes une fois par année» à ses électeurs dans le cadre d'une «assemblée de quartier».

Chacun des partis a été invités à déléguer son représentant, à une recontre publique, le 13 octobre. Pour les organisateurs, il ne s'agit pas tant d'une «assemblée contradictoire» que d'une rencontre avec les électeurs au cours de laquelle chacun sera appelé à fournir les réponses de son parti aux problèmes soulevés et, le cas échéant, se compromettre personnellement quant à leur mise en application. Jusqu'à maintenant, comme il fallait s'y attendre, le candidat du NPD, **Claude Ledoux**, n'a pas hésité à accepter l'invitation.

Selon Denis Roy, le porte-parole de la Table de concertation, le libéral **Raymond Lavigne** et le conservateur **André Martin** ont fait savoir, verbalement, que leur horaire ne leur permettrait pas d'assister à cette réunion. La candidate du Bloc, **Kim Beaudoin**, a commencé, elle, par confirmer sa présence par écrit pour ensuite se raviser en invoquant la menace, véhiculée par «une source digne de foi», que «les vieux partis» tentent de «paqueter la salle» pour «manipuler l'assistance». Un complot pour le moins étonnant compte tenu de leur refus de participer!

On s'employait donc, hier, à persuader la candidate du Bloc de revenir sur sa décision en tentant de la rassurer quant au bon déroulement de cette soirée. Car on commence à craindre de n'y voir que celui du NPD dont les engagements, sans doute sincères, seront peut-être de peu d'effets dans Pointe-Saint-Charles compte tenu de ses chances d'être élu. Une histoire à suivre...

Les «négligés» à Radio-Canada

■ Depuis le début de la campagne, en raison de principaux enjeux débattus, les partis et les médias ont concentré leur



Vincent Della Noce

attention sur les électeurs de 25 à 60 ans qui constituent la majorité des contribuables. C'est pourquoi l'équipe de *Montréal ce soir*, à la télévision de Radio-Canada, a voulu donner une voix aux grands «négligés» de la présente course électorale, les jeunes de 18 à 24 ans et les ainés de plus de 60 ans.

C'est ainsi que ce soir et demain, dans le segment magazine de l'émission, vers 18 h 25, on présentera deux tables rondes de 10 minutes dont la première réunira quatre jeunes qui ne sont pas des militants d'un parti et, le lendemain, autant d'électeurs dont l'âge varie de 64 à 82 ans.

Vendredi, dans un débat de vingt minutes, quatre candidats de la région de Montréal, **Vincent Della Noce**, conservateur, **Céline Hervieux-Payette**, libérale, **Paul Vachon** du NPD et **Benoît Tremblay** du Bloc, réagiront au nom de leur parti aux propos exprimés dans les deux jours précédents.

Une réaction rapide

■ Nul ne pourra reprocher au candidat libéral dans Rosemont, **Pierre Bourque**, de ne pas lire les journaux. Ni de manquer de réflexes. Dimanche, *La Presse* avait choisi la famille Ranger, du Plateau Mont-Royal, comme groupe témoin pour observer le débat télévisé des chefs à Radio-Canada. Le lendemain, lundi matin, on y rapportait les commentaires entendus la veille.



Pierre Bourque

On y apprenait que **Kim Campbell** n'est pas très populaire chez les Ranger et que, malgré un préjugé favorable à **Lucien Bouchard**, on y a été frappé par la bonne performance de **Jean Chrétien**.

Il n'en fallait pas plus pour persuader le candidat libéral local d'aller semer la bonne parole dans ce terrain peut-être devenu fertile. Sitôt dit sitôt fait, dès dix heures, ce dernier se présentait chez les Ranger pour leur remettre personnellement sa documentation. Rien ne permet de croire que sa réaction rapide aura détourné à son profit des votes destinés au Bloc. Mais il pourra au moins se dire que ce n'est pas faute d'avoir essayé.

Un problème de langue

■ Tout le monde n'a pas le courage ni la capacité de **Lucien Bouchard** pour aller défendre la position du Bloc dans un débat en anglais. C'est ce qui explique l'absence, hier, de sa candidate dans Saint-Henri-Westmount, **Eugenia Romain**, à une confrontation publique avec tous ses rivaux.

À la permanence du parti, on a expliqué à *La Presse* que cette dernière n'étant «pas très forte en anglais», il lui serait très difficile de présenter adéquatement le programme du Bloc dans un tel cadre. Poursuivant dans l'euphémisme, sans aller jusqu'à dire que cette candidature n'a qu'une valeur symbolique, on précisait que, «compte tenu du contexte dans ce comté, Mme Romain a estimé qu'elle avait mieux à faire que de participer à ce débat». Sans préciser à quoi elle allait occuper sa soirée.

Même si ses adversaires ont été privés d'une proie facile, les électeurs locaux qui ont dû s'en plaindre puisqu'il leur restait une bonne dizaine d'autres candidats à se mettre sous la dent. Mais, pour affronter efficacement les représentants des «vieux» partis, il s'en est probablement trouvé certains pour déplorer que **Preston Manning** n'ait pas cru bon de présenter quelques candidats au Québec. Dont un dans Saint-Henri-Westmount.

Aujourd'hui

■ Avec encore dix-neuf jours de campagne à faire:

- **Kim Campbell** poursuit sa tournée au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard avant de se rendre à Terre-Neuve.
- **Jean Chrétien** fait campagne autour de Montréal, à Granby, Brossard et Outremont et s'envole pour la Colombie-Britannique.
- **Lucien Bouchard** passe la journée dans la région de Québec.
- **Audrey McLaughlin** quitte Ottawa pour Timmins et Thunder Bay en Ontario et se dirige ensuite, ce soir, vers Saskatoon.

Le député Dauphin nommé délégué à Boston

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Député libéral de Marquette depuis 1981, Claude Dauphin sera nommé délégué du Québec à Boston d'ici la fin de l'année, a appris *La Presse* de sources fiables au cabinet du premier ministre Bourassa.

Premier député à avoir publiquement appuyé Robert Bourassa en 1983, M. Dauphin était depuis plusieurs années dans la liste des députés d'arrière-ban qui devaient «monter» au cabinet, une promotion qui ne s'est jamais concrétisée toutefois. Élu dans l'Ouest de Montréal, M. Dauphin était invariablement entouré de «gros candidats» auxquels on avait promis des ministères et la représentation des régions au sein du cabinet rendait difficile la nomination d'un ministre de plus pour l'Ouest de l'Île, explique-t-on.

Joint hier par *La Presse*, le député Dauphin s'est contenté de confirmer qu'il était «en réflexion» sur son avenir. Aucune offre de poste à l'étranger ne lui a été faite, assure-t-il ajoutant toutefois qu'il considèrerait «très sérieusemen»t une telle proposition si elle arrivait un jour.

Il rappelle que depuis plusieurs années il s'intéresse de près à la politique américaine — il fait partie d'une association de parlementaires québécois et américains, et se dit très préoccupé par les enjeux économiques que représentent pour le Québec de bonnes relations avec nos voisins du Sud.

Après 12 ans en politique active, il ne faisait guère de mystère toutefois de son intention de ne pas solliciter un nouveau mandat aux prochaines élections générales. Il y a un an ou deux, la rumeur voulait qu'il lorgne la mairie de Lachine, un projet qu'il a abandonné il y a longtemps.

Depuis cinq ans M. Dauphin avait travaillé à la réforme du Code civil — un mandat que lui avait confié Herbert Marx, ministre de la Justice entre 1986 et 1989 et confirmé par son successeur Gil Rémillard. M. Dauphin a pendant des années présidé la Commission des institutions, qui a étudié la réfonte du Code. Dans la tourmente constitutionnelle il faisait partie de la commission Bélanger-Campeau et, par la suite, avait présidé la commission parlementaire chargée d'étudier les «offres» du Canada anglais. Prenant ses distances avec le gouvernement, il avait même soutenu que les offres soumises par les autre provinces, ne liaient pas formellement ces gouvernements.

Proche de Gil Rémillard, le ministre de la Justice — il n'a pas pris position dans la course au leadership. En dépit du désistement de ce dernier, il a l'intention de demeurer neutre.



Claude Dauphin

La vie en concubinage prend de l'ampleur chez les 35 ans et plus

Presse Canadienne
OTTAWA

■ La vie en concubinage, autrefois résevée aux jeunes couples, fait de plus en plus d'adeptes chez les plus âgés, selon Statistique Canada.

Entre 1986 et 1991, la croissance de ce type de vie commune dans le groupe d'âge des 35 ans et plus était plus importante que dans celui des 35 ans et moins, révèle un rapport rendu public mardi.

Par exemple, le nombre de couples non mariés âgés entre 45 et 49 ans s'est accru de 100 pour cent entre 1986 et 1991. Chez les 60 à 64 ans, l'augmentation a été de 54 pour cent.

Cette croissance a été plus lente (11 pour cent) chez les 20 à 24 ans et les 25 à 29 ans (39 pour cent).

Mais les jeunes couples n'en constituent pas moins la majeure partie des couples vivant en concubinage car environ 60 pour cent d'entre eux avaient moins de 35 ans en 1991.

«L'augmentation du nombre d'unions libres indique que les Canadiens développent une nouvelle attitude envers le mariage», lit-on dans le rapport.

Malgré le fait que les couples vivant en union de fait reçoivent les mêmes avantages sociaux que les couples mariés, ceux qui ont choisi de ne pas se marier ont droit à certains avantages fiscaux quand ils ont des enfants.

Cependant, ces avantages vont disparaître cette année.

L'auteur du rapport, Pierre Parent, indique que la baisse de l'influence de l'Église et les difficultés entourant le divorce pouvaient expliquer l'attrait croissant pour l'union de fait.

Environ 1,4 million de Canadiens vivaient en concubinage en 1991, une augmentation de 50 pour cent depuis 1986.

MOISSON D'AUBAINES

Lecteur portatif
rabais $10
19.95 ~~29.95~~
Lecteur AM/FM stéréo avec casque d'écoute. 14-9224





MEMOREX®
ACHAT SPÉCIAL
Paquet de 6 cassettes 60 minutes. 44-8304
9.95

10 disquettes 3½"
26-8046
rabais $2
17.95 ~~19.95~~

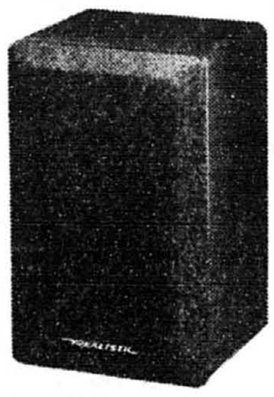




Planes, Trains & Automobiles
ACHAT SPÉCIAL **49.95** Liste 149.85
Trois super jeux dans un ensemble. Gérez une ligne aérienne, pilotez des voitures rapides ou bâtissez un empire ferroviaire. 251-8400



Mini enceintes
rabais $40 pre
59.50 ch. ~~70.50~~
2 voies avec h.-p. de graves de 5''. Puissance de 40 W. 40-2039



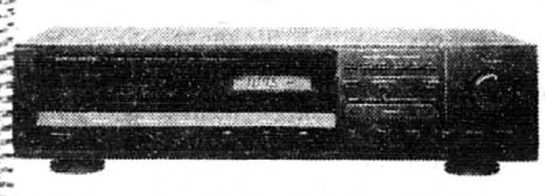


Ensemble *Nolan Ryan* avec EN BONI une balle autographiée par Nolan
49.95 Liste 171.85
Comprend : *Microleague Baseball, Microleague Fantasy Manager & Tony La Russa's Baseball.* 25-1890

L'excitant jeu Jurassic Park
69.95
Inspiré du film le plus populaire de l'été. 58-1376



Lecteur CD AM/FM/magnéto
199.95
2 platines, copie grande vitesse et correcteur 3 gammes. 14-8003

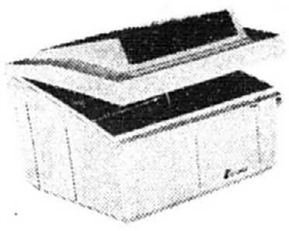


Enceintes 3 voies
rabais $30 pre
169.00 pre ~~199.00~~
H.-p. de graves de 10''. Puissance admissible de 70 watts. 40-8202
Jusqu'à épuisement du stock





Kit d'amélioration multimode
599.95
Comprend unité CD-ROM, Sound Blaster Pro, enceintes, logiciels et plus. 251-8509



Coffret multimode
rabais $2
7.95 ~~9.95~~
Pour CD-ROM; disquettes de 5¼'' et de 3½''; bandes magnétiques. 26-286

Récepteur AM/FM stéréo
rabais $50
199.95
Était 249.95
Puissance de 100 W. Mémoire de 6 stations AM et 12 FM. **Écoulement.** 31-2101



Walkie-talkie
rabais $15
24.95 ~~39.95~~
Seulement 1'' d'épaisseur. Portée de 400 mètres. 21-405





Récepteur AM/FM/GO/OC
rabais $30
59.95 ~~89.95~~
Reçoit les émissions du monde entier sur ondes courtes. Antenne télescopique. 20-209

Téléphone Krystal
rabais $10
39.95
Était 49.95
Clavier à gros boutons très lisible. Se marie à tous les décors. **Écoulement.** 43-8919

Répondeur téléphonique
rabais $20 ch.
79.95 ch. ~~99.95~~
Avec annonce vocale de l'heure et date des messages reçus. Crème ou charbon. 43-8920/21

NETSET



Alimentation double
rabais $7
12.95 ~~19.95~~
Pourcentage et majoration. Mémoire 4 touches. 65-915



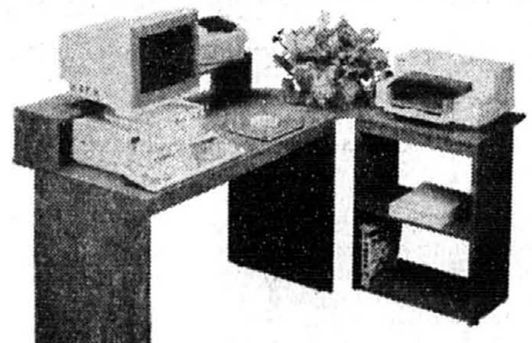
Barre d'alimentation à 4 prises
rabais $3 **9.99** ~~12.99~~
61-8206



Advantage! 486SX/25
1949.00 Écran compris
Après remise postale de $50
- VRAM de 1 M-o • Bus vidéo local
- RAM de 4 M-o • Deux unités de disques
- Faxmodem intégré • Souris
- Écran Super VGA couleur
- DOS 6.0, Windows 3.1 et plus

251-4009 ..... 1999.00
Garantie exclusive de 3 ans sur les ordinateurs AST, une des meilleures sur le marché.





Poste de travail
rabais $40 **89.95** ~~129.95~~
4 modules. Pour un système complet. 26-8043



Ensemble Berenstain Bears
251-8703
ACHAT SPÉCIAL **39.95** Liste 100.00

DEMANDEZ LA VÔTRE!
Magasinez plus facilement avec une carte de crédit Radio Shack. Demandez-la dans les magasins et détaillants participants Radio Shack. Cartes VISA et MasterCard acceptées.



Radio Shack®
DIVISION INTERTAN CANADA LTÉE
La Valeur Sûre en Électronique au Canada MC

Piles/bandes/CD/accessoires non fournis sauf mention contraire. Radio Shack rejette toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Sauf pour les articles en écoulement, une commande différée sera accordée si un article est épuisé au moment du solde. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables.

Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches

Expire le 31 octobre 1993

Construction : l'ACQ appuie le projet de négos

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ L'Association de la construction du Québec endosse la démarche gouvernementale visant la modification du régime de négociation dans le secteur de la construction et la résorption du travail au noir qui y sévit.

Cette position, entérinée hier par l'ACQ, représente une première brèche dans le concert d'opposition suscité par les propositions gouvernementales déposées il y a deux semaines.

L'association estime que les mesures soumises à la consultation des partenaires du secteur par le Secrétariat de la construction sont de nature à sortir l'industrie de l'ornière dans laquelle elle est plongée depuis des années. « Les incessantes impasses, qui obligent le ministère du Travail à intervenir par décrets, sont le résultat d'une vision unidimensionnelle de notre industrie », a affirmé Me Michel Paré, secrétaire général de l'ACQ.

L'une des propositions maîtresses formulées par le sous-ministre adjoint Jacques Henry, le 23 septembre, ferait en sorte que l'industrie serait régie par trois conventions collectives plutôt qu'une seule. L'une couvrirait le secteur résidentiel, l'autre les grands travaux et la voirie, tandis que la troisième engloberait la construction institutionnelle, commerciale et industrielle.

Le sous-ministre révélait alors que les associations patronales habilitées à négocier dans leur secteur respectif devraient être l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ), l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ), ainsi que l'Association de la construction du Québec. À terme, ces changements sonneraient le glas de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, l'AECQ.

Avec l'AECQ, le législateur a créé un organisme « qui ne s'occupe que des relations employeurs travailleurs ». C'est là que le bât blesse, selon M. Paré qui rappelle que « les relations de travail ne représentent qu'une infime partie de la vie des entrepreneurs ».

Epousant mieux les spécificités de chaque secteur, le nouveau régime de négociation favoriserait le règlement d'un certain nombre d'irritants et la diminution des coûts de fonctionnement, dit-il.

L'ACQ ne souhaite pas nécessairement la disparition de l'AECQ. Comme le sous-ministre Henry l'a lui-même suggéré, l'AECQ, ou une autre organisation, pourrait en effet se voir éventuellement confier par les entités sectorielles un mandat de coordination et de support aux équipes de négociation.

Dans une première réaction au document gouvernemental, Robert Brown, directeur général de l'AECQ, avait estimé que celui-ci représentait un net recul des assises patronales. Il semble que l'association fera preuve d'une plus grande ouverture à l'égard des propositions lors d'une conférence de presse qu'elle tient ce matin à Montréal.

Demain, les parties patronales feront part au ministère du Travail des positions qu'elles défendront fin octobre lors du Sommet de la construction.

Pour vieillir en sécurité

Presse Canadienne

OTTAWA

■ L'abandon du principe de l'universalité des programmes sociaux creusera davantage le fossé qui sépare les riches des pauvres, a déploré hier l'Assemblée des ainées et ainés francophones du Canada.

Dans un mémoire intitulé « Pas sur le dos des ainés », cet organisme fait une mise en garde aux partis politiques fédéraux.

« C'est faux de prétendre qu'il faut sabrer dans les programmes sociaux et effriter progressivement l'universalité pour redresser la situation financière du pays », a critiqué le président André Lécuyer.

Selon lui, il faudrait plutôt commencer par éliminer de nombreux dédoublements ainsi que les multiples commissions et comités d'étude avant de démanteler le système d'assurance-maladie et le régime d'assistance sociale.

M. Lécuyer est allé plus loin. « Il ne faudrait pas que par des actions irréfléchies et irresponsables, nous empêchions une classe de la société de vieillir en toute sécurité grâce à l'universalité des programmes sociaux », a-t-il souligné.

Fondée en 1992, cette association s'est donnée comme mandat de protéger les droits de la population vieillissante.

FAITES VITE AVANT QU'IL N'EN RESTE PLUS!

Pas besoin d'être membre!

RÉNO-DÉPÔT
L'ENTREPÔT DE LA RÉNOVATION

LIQUIDATION

LES PLUS BAS PRIX SUR LES plantes d'aménagement

2 ANS DE GARANTIE
On a tellement confiance en la qualité de nos plantes d'aménagement d'extérieur qu'on vous les garantit pendant deux ans, sans condition! Retournez la plante avec votre facture et on vous la remplacera GRATUITEMENT!!

14,14 — 50 cm (118658)
ÉPINETTE BLEUE DU COLORADO
Forme pyramidale large, branches à l'horizontale. Aiguilles bleu acier.

31,88 — 90 cm (118651)
ÉPINETTE «FAT ALBERT»
Conifère très fourni. Bleu vif toute l'année. Dimension approximative.

15" à 18" de largeur
9,74 (133672) (133674)
EUONYMUS
Pousse bien au soleil et à l'ombre. On le plante autour des fondations de la maison. Croissance rapide. Feuillage à deux couleurs.

2 GALLONS
6,88 (119024)
BUISSON ARDENT NAIN
Arbuste large au dessus plat. Sa couleur d'automne contraste sur un fond vert. Il s'agit de rouge bordeaux éclatant. Les branches retiennent bien la neige en hiver.

18,95 — 50 cm (118647)
IF DE HICKS
Conifère à longue vie, offert en format arbre ou arbuste. Idéal pour les bordures, comme écran, seul, en groupe ou en contenant.

$18 (134507)
GENÉVRIER «SKY ROCKET»
De forme étroite genre fusée. Gris bleuté pâle. Environ 100 cm de hauteur.

2 GALLONS
6,88 (119022)
CORNUS ALBA ELEGANTISIMA (CORNOUILLER)
Arbuste à branches rouge avec feuillage de ton blanc et vert lime. Le cornouiller blanc est superbe s'il est planté en groupe. Souvent utilisé pour décorer les jardins, parcs et endroits paysagés.

1 GALLON
6,80 (137703)
GENÉVRIER BLUE STAR
Idéal dans une rocaille ou comme plante basse dans une bordure. Feuillage bleu acier.

2 GALLONS
8,88 (137470)
Cèdre «Little Giant»
12" à 16" de hauteur. Conifère fourni poussant naturellement en boule. Aucun émondage requis. Idéal pour les bordures.

INTIMITÉ GARANTIE
5' à 6' de hauteur
19,90 (150406)
Cèdre pyramidale mature
Beau vert vif toute l'année durant. Forme conique compacte, idéale en bordure. Feuillage épais.

80 cm
$18 (118687)
Genévrier «Mountbatten»
Forme droite, compacte. Très résistant à l'hiver. Vert vif toute l'année.

3 GALLONS
$10 (118645)
GENÉVRIER «GOLD STAR»
Conifère compact rampant de ton or vif. Idéal comme arbuste d'appoint.

2 GALLONS
18,88 (118866)
ÉPINETTE BLEUE EN BOULE
Arbuste nain. Conifère fourni et aplati qui grandit lentement. Belle couleur bleue.





BROSSARD
7410, boul. Taschereau, Place Portobello
Directions de Montréal: Prenez le Pont Champlain, puis la sortie boul. Taschereau Ouest jusqu'au 7410 boul. Taschereau.
De l'autoroute 10: Prenez le boul. Taschereau Ouest jusqu'au 7410 boul. Taschereau.

ANJOU
10200 Renaude-Lapointe
Directions de Montréal: Autoroute 40 Est, sortie Langelier Nord, à droite sur Bombardier, à gauche sur Renaude-Lapointe jusqu'au 10200 Renaude-Lapointe.
Du Nord: Prenez le Pont Pie-IX jusqu'à Henri-Bourassa Est, à droite sur Louis-H-Lafontaine, à droite sur Renaude-Lapointe jusqu'au 10200 Renaude-Lapointe.

8 MODES DE PAIEMENT:
• Comptant
• Chèque personnel
• Visa • MasterCard
• American Express
• Interac
• Carte Pro Réno-Dépôt
• La Carte Réno-Dépôt

GARANTIE DE SATISFACTION À 100 %
Si, pour une raison ou une autre, vous n'êtes pas satisfait de votre achat **Réno-Dépôt**, retournez-nous-le avec votre reçu et nous vous le rembourserons sans problème. Votre satisfaction est notre priorité no 1, c'est un fait!

En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 8 octobre 1993. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable, pour nos clients contracteurs comme pour nos autres clients. Notre garantie de prix imbattables avec 10% de moins sur-le-champ ne s'applique pas aux articles en liquidation, aux ventes de fin de saison, ni aux ventes de faillite de nos concurrents. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour accommoder notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ.

Le ministre des Communications emboîte le pas à Robert Bourassa

«Le temps est venu de passer le flambleau»

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ L'annonce du départ du premier ministre Robert Bourassa a incité le ministre des Communications Lawrence Cannon à en faire autant.


Lawrence Cannon

Hier, au cours d'une conférence de presse tenue dans sa circonscription, M. Cannon a expliqué qu'après 15 années passées en politique active, le temps était venu, à 45 ans, «de passer le flambeau» à une autre génération d'hommes et de femmes politiques qui défendront des idées neuves et une vision de société nouvelle et de retourner dans le secteur privé.

«J'ai fait mes premiers pas en politique provinciale comme membre de l'organisation des jeunes qui appuyait la candidature de M. Bourassa à la fin des années 1960, a soutenu M. Cannon. J'ai par la suite eu le privilège de travailler à son cabinet et j'ai été en mesure d'apprécier ses grandes qualités de leader et de chef d'État.»

Le député de La Peltrie dans la région de Québec depuis 1985 a aussi indiqué que sa carrière politique avait été faite de hauts et de bas.

Dans la colonne des bons souvenirs, il y a d'abord celui d'avoir pu représenter les électeurs de sa circonscription et d'avoir participer activement au développement économique et culturel de cette région.

L'autre bon côté a été d'avoir pu jouir de la confiance du premier ministe Bourassa qui lui a permis de siéger au Conseil des ministres.

«J'ai toujours été très fier de la confiance du premier ministre à mon égard, a-t-il dit, et l'annonce de son départ a favorisé chez moi un questionnement quant à mon avenir. C'est pourquoi j'ai décidé de ne pas solliciter un nouveau mandat.»

Dans la colonne des bas, M. Cannon a mentionné les échecs des accords du lac Meech et de Charlottetown.

Entre-temps, tel qu'annoncé dans le dernier discours du budget, M. Cannon continuera de présider à la fusion des services offerts par le ministère des Communications avec ceux de la Culture, des Approvisionnements et Services et de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie.

M. Cannon ne s'attend pas à servir dans le Cabinet du prochain premier ministre et chef libéral, mais il a quand même offert ses services.

Dans la course au leadership, il demeurera neutre, puisque son poste de coprésident de l'organisation du Congrès l'y oblige.

M. Cannon est un des huit ou dix ministres qui doivent abandonner la vie publique au moment du départ de M. Bourassa.

CONFÉRENCE AVILEX

Québécois en Floride, avant de partir... protégez vos biens.

Conférencier : Maître Jean D'Auteuil, Président d'Avilex

Sujets :
— testament américain-québécois
— planification successorale américaine
— achat d'une propriété en Floride

LAVAL
Le mardi 5 octobre 1993, à 17 h 30
Hôtel des Gouverneurs, Laval
2225, autoroute des Laurentides
Laval (Québec)
Salle Tétreault-B

MONTRÉAL
Le mercredi 6 octobre 1993, à 17 h 30
Hôtel des Gouverneurs, Place Dupuis
1415, rue Saint-Hubert, Montréal
Salle Gouverneurs II

RIVE-SUD
Le jeudi 7 octobre 1993, à 19 h
Hôtel des Gouverneurs, Île Charron
Île Charron, Longueuil
Salle Maisonneuve B

Réservations :
Solange Gagné
(514) 973-2884
1 (800) 263-6888
W2005473

Gil Rémillard échappe aux vérifications parlementaires

Une vingtaine de ministères et d'organismes en défaut

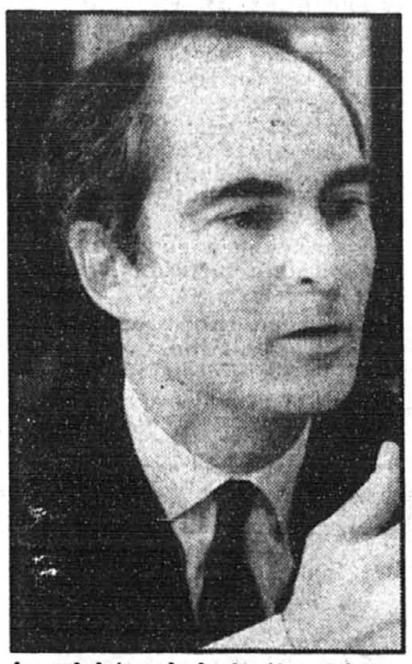
GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Le ministre Gil Rémillard a fait défaut depuis plusieurs années de soumettre à la vérification des commissions parlementaires les engagements financiers du ministère de la Justice et des autres organismes relevant de sa responsabilité: les Affaires intergouvernementales canadiennes et l'Office de la protection du consommateur.

Bien que les règlements de l'Assemblée nationale prévoient que les commissions parlementaires doivent étudier les engagements financiers des ministères au moins une fois par trimestre, et que chacune de ces commissions doive examiner annuellement les orientations, les activités et la gestion d'au moins un organisme public soumis à son pouvoir de surveillance, plus d'une vingtaine d'entités ne se sont pas prêtées à cet exercice depuis plus d'un an.

Ainsi, les engagements du ministère de la Justice n'ont pas été vérifiés depuis près de deux ans, tandis que ceux des Affaires intergouvernementales canadiennes ne l'ont pas été depuis cinq ans, tout comme ceux de l'Office de la protection du consommateur. Cela, soutient l'opposition, en dépit de nombreuses invitations.

«Cette attitude est inacceptable, surtout venant d'un ministre d'expérience et dont les responsabilités sont importantes», s'est indigné le leader parlementaire de


Le ministre de la Justice Gil Rémillard


Le leader de l'opposition Guy Chevrette

l'opposition péquiste, Guy Chevrette, dans une lettre en date du 1er octobre à son homologue du gouvernement, Pierre Paradis.

Dénonçant ce «laisser-aller» dans le contrôle de l'activité gouvernementale, le député de Joliette invite M. Paradis à faire en sorte que le règlement soit appliqué de façon stricte, et qu'on vise «la tolérance zéro». M. Chevrette voudrait qu'il soit fait en sorte qu'à la mi-novembre, les commissions parlementaires aient rattrapé tous les retards.

Il a fait part à la presse, hier, d'une liste des 22 ministères et organismes «en faute». Outre les cas sous la responsabilité de Gil Rémillard, les pires retards quant à la vérification des engagements financiers sont signalés aux Affaires autochtones, dont le ministre délégué est Christos Sirros sous la haute autorité de Robert Bourassa, et à la Langue, sous la responsabilité de Claude Ryan. Des retards dépassant cinq ans.

Au cabinet du leader de l'opposition, on précise toutefois que M. Ryan, quant à ses autres responsabilités, est l'un des ministres qui se prêtent le plus facilement à cet exercice, avec Marc-Yvan Côté, à la Santé et aux Services sociaux, et Pierre Paradis, Environnement et bureau du leader.

Les engagements du ministère de l'Agriculture (Yvon Picotte) n'ont pas fait l'objet de vérifications depuis trois ans et huit mois; l'Office des professions (Raymond Savoie) depuis trois ans et quatre mois; les Mines (Lise Bacon), deux ans et huit mois; les Finances (ministre délégué : Louise Robic), deux ans et huit mois; les Affaires internationales (John Ciaccia), deux ans et trois mois; le Travail (Normand Cherry), deux ans et un mois; et même le Conseil du Trésor (Daniel Johnson), un an et onze mois. Suivent une foule d'autres entités avec des retards d'un an et un mois à un an et dix mois.

Le fait que les travaux parlementaires, d'ici à l'ajournement des Fêtes, se dérouleront «sur toile de fond de course au leadership», n'est pas sans ajouter aux inquiétudes de M. Chevrette, qui attire également l'attention du leader du gouvernement sur l'entrée en vigueur de la loi 198. Celle-ci, parrainée par le député de Verdun, le libéral Henri-François Gautrin, vise à la réduction du personnel dans les organismes publics, en plus de soumettre les sous-ministres et dirigeants d'organismes publics (y compris les universités) à la règle de l'imputabilité, c'est-à-dire qu'ils doivent désormais rendre des comptes aux élus sur leur gestion.

«Le gouvernement Bourassa a peut-être laissé passer cette loi pour amuser ses députés, mais la loi existe et le rôle de l'opposition est de voir à son application», prévient M. Chevrette.

Il rappelle que l'objectif général de réduction imposé aux ministères et organismes gouvernementaux dont le personnel est nommé ou rémunéré selon la Loi sur la fonction publique, est de 20 p. cent du personnel d'encadrement, avant le 1er avril 1996, sur la base des effectifs autorisés au 31 mars 1993, et de 12 p. cent du personnel autre, avant le 1er avril 1998, sur la base des effectifs autorisés au 31 mars 1993.

Le porte-parole du PQ propose à Pierre Paradis l'aménagement d'une période précise, par exemple à la fin de février ou au début de mars, qui serait consacrée exclusivement à l'étude des nouvelles obligations dictées par la loi 198. Un exercice qui pourrait aider à la préparation du budget et à l'étude des crédits du gouvernement.

Référendum: Québec attend toujours les 26 millions que lui doit Ottawa

du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Le gouvernement du Québec est toujours dans l'attente des 26 millions qu'Ottawa lui doit à la suite du référendum d'octobre 1992, qui a coûté 104 millions aux contribuables canadiens.

Le référendum sur l'avenir constitutionnel a coûté 40 millions au Québec, mais comme il s'agissait d'un exercice pancanadien, le quart du coût total, calculé en proportion de la population, doit être remboursé par Ottawa.

Le leader parlementaire de l'opposition officielle, Guy Chevrette, rappelant qu'il avait soulevé la question à quatre reprises en chambre, la dernière fois le 18 mai, exhorte le gouvernement Bourassa à exiger le paiement de ce dû et à ne pas hésiter à interpeller les chefs politiques durant la campagne électorale, à ce propos.

Le régime d'assurance-chômage est miné par les provinces

Presse Canadienne

■ Déjà déficitaire, le régime canadien d'assurance-chômage est miné par les tactiques irréfléchies des provinces qui abusent du système, soutiennent des économistes.

Ils déplorent que des provinces mettent en place des programmes d'emplois temporaires pour permettre aux chômeurs de travailler le nombre minimum de semaines requises pour avoir droit à des prestations.

M. Michael McCracken, le président de la compagnie de recherche économique Informetrica, est d'avis que les gouvernements provinciaux devraient cesser de jouer à ces petits jeux et discuter plutôt sérieusement avec Ottawa de programmes coordonnés de création d'emplois.

«C'est un jeu entre le fédéral et les provinces, une démonstration du manque de coopération entre les deux ordres de gouvernement en faveur d'une véritable création d'emplois», affirme-t-il.

Le Québec, la Nouvelle-Écosse, et tout récemment Terre-Neuve, notamment, ont eu recours à ce genre de création d'emplois.

Ainsi le gouvernement québécois a mis sur pied un programme de cinq mois, qui vient à échéance ce mois-ci, qui a permis de créer 800 emplois d'une durée allant jusqu'à 10 semaines en Gaspésie et dans les Îles-de-la-Madeleine, soit suffisamment pour assurer aux participants l'admissibilité à 42 semaines de prestations d'assurance-chômage.

En dépit des arguments avancés par les provinces — ces programmes sont nécessaires à cause du taux élevé de chômage —, les économistes soutiennent que le moment est mal choisi pour exploiter un régime d'assurance-chômage «dans le rouge» de deux milliards de dollars — l'écart entre ce qu'il perçoit des employeurs et employés et ce qu'il verse en prestations.

L'économiste québécois André Raynauld se souvient que des collègues d'Europe ont été ahuris de l'entendre décrire ce genre de situations, à l'occasion d'un colloque organisé à Paris, en janvier.

«Les Européens trouvaient que c'était vraiment terrible, que c'était insensé, de dire M. Raynauld, membre de l'Institut de recherches politiques. C'était perçu comme une exploitation du système de la part des gouvernements provinciaux.»

Abordant la question d'un autre angle, le président de la Fédération candienne du travail, Mike Power, avance qu'il faut revenir à la dimension humaine du problème. «Au moins, cela met du pain et du beurre sur la table», fait-il valoir.

UNE BELLE GARDE-ROBE
À PRIX D'OCCASION...
AU CENTRE DE LIQUIDATION MODE
LA BAIE, BIEN ENTENDU!

DU MERCREDI 6 OCTOBRE AU DIMANCHE 10 OCTOBRE!

50 % DE RABAIS*!
VESTES DE SKI POUR FEMME!
Vestes NORTHERN SPIRIT
à bourre de duvet.
Ord. 175 $. Solde 122,50 $.
Liquidation 61,25 $ ch.
Vestes VARIATIONS.
Ord. 69,99 $. Solde 25 $.
Liquidation 12,50 $ ch.
Vestes MARKETTE.
Ord. 165 $. Solde 115 $.
Liquidation 57,75 $ ch.

50 % DE RABAIS*!
TOUS LES PEIGNOIRS
POUR FEMME!
Peignoirs LA LINGERIE
en tissu façon velours.
Ord. 80 $. Solde 39,99 $.
Liquidation 19,99 $ ch.
Peignoirs KELLY
en tissu d'aspect velours
Ord. 44,99 $. Solde 26,99 $.
Liquidation 13,99 $ ch.
NOTA : le prix des peignoirs varie selon le modèle.

40 % DE RABAIS*!
MODE EN TAILLES FORTES
POUR FEMME!
Au choix, blouses, pantalons, blazers
et tenues collection!

50 % DE RABAIS*!
TOUS LES VÊTEMENTS
POUR ENFANT!
Vaste assortiment de pulls
et de pantalons, et grand choix
de tenues d'été!

*Sur les prix déjà réduits de 25 % à 50 %.
LE CHOIX DES TAILLES VARIE SELON LES ARTICLES OFFERTS



PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS!

Heures d'ouverture :
Lundi, mardi et mercredi :
9 h 30 à 18 h;
Jeudi et vendredi :
9 h 30 à 21 h;
Samedi : 9 h à 17 h;
Dimanche : midi à 17 h.

Le Centre de liquidation mode
4908, rue Jean-Talon Ouest
(Entre Décarie et Victoria, du côté Sud)
Tél. : 739-6670

LA BAIE

Avortement: un quasi-consensus des partis en faveur du statu quo

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Depuis maintenant plus de cinq ans, l'avortement au Canada flotte dans un vide juridique, et les principaux partis fédéraux ne paraissent pas pressés de légiférer sur cette question.

En janvier 1988, la Cour suprême du Canada invalidait la loi qui limitait l'accès à l'avortement, en disant que la loi enfreignait le droit des femmes à la vie, la liberté et la sécurité et était donc inconstitutionnelle.

Quand elle était ministre de la Justice, Kim Campbell a proposé, en Chambre, un projet de loi qui aurait eu pour effet de recriminaliser l'avortement en certaines circonstances. Ce projet de loi n'a pas franchi l'étape de l'adopté au Sénat.

Cette fois, les conservateurs ne soumettraient pas de projet de loi visant à refaire de l'avortement un acte criminel. Mme Campbell, qui est pro-choix, affirme que si on voulait légiférer, cela devrait se faire au moyen d'un projet de loi privé, et qu'elle ne voterait pas en faveur d'un tel projet de loi.

Les libéraux non plus n'ont pas l'intention de proposer un nouveau projet de loi. Leur leader Jean Chrétien est également pro-choix. Il permettrait aux députés de voter selon leur conscience sur le projet de loi privé d'un député.

Le Bloc québécois n'appuierait pas une tentative de recriminalisation de l'avortement. Il laisserait les députés voter selon leur conscience sur un projet de loi privé.

Du côté des néo-démocrates, même refus de l'introduction d'un nouveau projet de loi. La leader Audrey McLaughlin est pro-choix. Son parti s'oppose à toute forme de recriminalisation de l'avortement et s'attend à ce que les députés votent selon la ligne du parti.

Quant au Reform Party, il ne légiférerait pas. Si la population souhaite que le gouvernement agisse, le Reform Party propose la tenue d'un référendum — la question pourrait être ajoutée au bulletin de vote. Le leader Preston Manning s'oppose à l'avortement, et demanderait aux députés de voter sur un projet de loi privé selon le point de vue de leurs commettants ou, s'il n'y a pas de consensus, en respectant leurs propres déclarations publiques sur la question.

A la Ligue canadienne d'action pour le droit à l'avortement, on craint que le prochain Parlement n'ait à voter sur des projets de loi privés en vue de recriminaliser l'avortement. On souhaite élargir l'accès à des centres de santé et à des avortements entièrement financés par les fonds publics.

La coalition Campaign Life, opposée à l'avortement, soutient qu'aucune loi, ni aucun tribunal, ne peuvent exercer de contrôle sur la vie humaine.

Vos ongles d'orteils vous causent des problèmes? Ne les cachez plus, traitez-les!



Si vos ongles d'orteils sont épais, friables et décolorés, vous souffrez peut-être d'une infection fongique des ongles.

Or, il existe un nouveau traitement. Pour en savoir davantage, consultez votre médecin ou téléphonez au 1-800-561-0990.

ALCOOL - DROGUE

Il y a un seul et unique Pavillon Grand Élan a Mt-Rolland



un problème dans ta vie? le Père **Paul Aquin** s.j. veut t'aider

(514) **229-3426**

DEPUIS 1978

PAVILLON GRAND ÉLAN

C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., J0R 1G0

L'UQAM décerne un doctorat honorifique à M. Claude Béland



Le recteur de l'UQAM, M. Claude Corbo, le président du Mouvement Desjardins, M. Claude Béland et le directeur de l'École des sciences de la gestion, M. Jean-Robert Vanasse

Cette haute distinction a été remise à M. Claude Béland à l'occasion de la collation des grades 1992-1993 de l'École des sciences de la gestion, dont M. Béland était le président d'honneur.

Université du Québec à Montréal

W2005257

RUE SAINTE-CATHERINE OUEST SEULEMENT!

BRADERIE MAGISTRALE DE TAPIS ORIENTAUX!

TAPIS USINÉS À PRIX VEDETTE!

55,99 $

1,68 m x 2,44 m (dimensions approximatives) En polypropylène.

0,61 m x 1,22 m. 15,99 $ ch.
1,22 m x 1,85 m. 39,99 $ ch.
1,68 m x 2,44 m. 55,99 ch.

4 DERNIERS JOURS !

- Les quantités sont limitées.
- Les modèles en stock seulement sont soldés.
- Achats en magasin seulement.
- Désolés, pas de commande spéciale ni de bon d'achat différé!
- Pas de grossiste s.v.p.

30 % À 70 % DE RABAIS*

TOUS LES TAPIS CHINOIS ET INDIENS FAITS MAIN!

Plus de 200 modèles combinant une multitude de formes, motifs, couleurs et dimensions!

*Sur le prix ordinaire. Dimensions approximatives.

30 % de rabais*

- **Tapis chinois de 80 lignes de trame, en laine**

0,61 m x 1,22 m. Ord. 149,99 $. Solde 104,99 $ ch.

2,74 m x 3,66 m. Ord. 1 499,99 $. Solde 1049,99 $ ch.

- **Tapis chinois de 90 lignes de trame, en laine**

0,76 m x 1,37 m. Ord. 99,99 $. Solde 69,99 $ ch.

2,44 m x 3,05 m. Ord. 1 319,99 $. Solde 923,99 $ ch.

- **Tapis chinois de 100 lignes de trame**

0,91 m x 1,52 m. Ord. 169,99 $. Solde 118,99 $ ch.

2,03 m x 2,97 m. Ord. 749,99 $. Solde 524,99 $ ch.

- **Tapis indiens Sara en laine**

0,76 m x 1,22 m. Ord. 99,99 $. Solde 69,99 $ ch.

2,74 m x 3,66 m. Ord. 959,99 $. Solde 671,99 $ ch.

35 % de rabais*

- **Tapis chinois en acrylique modifié**

0,99 m x 0,99 m. Ord. 99,99 $. Solde 64,99 $ ch.

1,83 m x 2,74 m. Ord. 399,99 $. Solde 259,99 $ ch.

70 % de rabais*

- **Tapis chinois crochetés main**

1,22 m x 1,83 m. Ord. 215 $. Solde 64,50 $ ch.

En vigueur jusqu'au dimanche 10 octobre 1993

LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

Soyez FRANC, vos tapis vous font mordre la poussière ...



Touchez du bois; un plancher de bois FRANC BARWOOD

Vous en avez assez de vos tapis? Ne laissez pas retomber la poussière. Optez dès maintenant pour l'ambiance chaleureuse d'un plancher de bois franc **BARWOOD.** Les planchers de bois franc prévernis sont simples à installer, faciles d'entretien et durables.

À partir de 2,99 $ /pi²

mirage

Parquet préverni merisier naturel sélect et meilleur, largeur 3 1/4"

Spécial 3,75 $/pi² Prix régulier 4,09 $/pi²

Cette offre se termine le 17 novembre 1993

PLANCHERS BARWOOD

Les spécialistes en bois franc

4885, rue Bourg, Ville Saint-Laurent H4T 1H9

Tél.: 342-5040

65e Congrès-exposition international de l'Association des médecins de langue française du Canada
dans le cadre du
150e anniversaire de la faculté de médecine de l'Université de Montréal
avec la participation de ses étudiants
1843-1993

L'endroit idéal pour obtenir de l'information sur les nouvelles tendances et les dernières découvertes de la médecine: chirurgie, nutrition, microbiologie et immunologie, médecine familiale, sociale et préventive, pharmacologie, obstétrique-gynécologie, psychiatrie, etc.

Une présentation de l'Association des médecins de langue française du Canada.

Exposition, 7 et 8 octobre 1993, de 9 h 30 à 21 h, le 9 octobre 1993, de 9 h à 17 h, Place du Complexe Desjardins, entrée gratuite.

FACULTÉ DE MÉDECINE 1843-1993

Question autochtone : le chef Ron George dénonce le silence des chefs politiques

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le président du Conseil national des autochtones Ron George a dénoncé hier «le silence» des chefs politiques sur les questions touchant les autochtones au cours des deux derniers débats télévisés.

Pour M. George, cette situation est intolérable en pleine campagne électorale, d'autant plus que l'année 1993 a été reconnue Année internationale des peuples aborigènes.

Selon M. George, le contraste saute aux yeux.

«Il y a un an à peine, tous les politiciens se démenaient pour aborder la question autochtone dans le contexte de l'Accord constitutionnel de Charlottetown», a-t-il déploré au cours d'une conférence de presse.

En raison de leur mutisme, M. George ne peut identifier ses alliés politiques.

Mais il dit croire que la première ministre Kim Campbell a une très mauvaise compréhension du dossier autochtone. C'est l'héritage des conservateurs de Brian Mulroney qui se perpétue, a-t-il souligné.

«Kim Campbell a des positions très vagues...Elle songe à supprimer les subventions aux groupes d'intérêt, a repris M. George. C'est notre seule bouée de sauvetage.»

Sauf pour l'ancien ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark qui, lui, voulait corriger les injustices, M. George est d'avis que les conservateurs ont fait reculer les revendications des autochtones. Il ne votera certainement pas pour ce parti qui a amputé leur budget de près de 80 pour cent, a-t-il précisé.

Par contre, les libéraux et les néo-démocrates semblent plus disposés à régler la question autochtone, a-t-il avancé, mais les très brèves allusions à ce dossier pendant les débats télévisés le font réfléchir.

M. George a souligné qu'il avait demandé aux trois partis politiques principaux de faire participer les autochtones aux débats. Il a aussi demandé aux réseaux de télévision d'inscrire les questions intéressant les autochtones à l'ordre du jour. Ces requêtes sont toutefois tombées dans l'oreille d'un sourd, a-t-il déploré.

Les médias n'échappent pas non plus aux critiques de M. George. Il les accuse d'ignorer la question autochtone, et de traiter ceux-ci comme «persona non grata», au lendemain de l'échec de l'accord de Charlottetown.

Selon lui, les autochtones doivent soit répéter l'expérience d'Oka, soit bloquer les routes d'accès ou se mettre en colère pour attirer l'attention de la classe politique.

Amateurs de mots croisés

La Presse et DICTIONNAIRES LE ROBERT

vous présentent

La Supergrille d'automne

Le dimanche 10 octobre 1993

À gagner: 100 exemplaires du «DICTIONNAIRE DES DIFFICULTÉS DU FRANÇAIS»

Et le fameux t-shirt «J'ai réussi»



LIBRAIRIE LE BOUQUIN

Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:
-lois, règlements
-livres administratifs, techniques
-livres d'art, etc.

Commandes téléphoniques acceptées.

395,Boul. Cartier, Laval (Québec) H7N 2K8

Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

édith serei

Montréal, Québec, Toronto, Budapest

NOUVEAUX COURS OUVERTS À TOUS

- SEXUALITÉ ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE
cours requis et crédité par la FQMM
du 26 octobre au 14 décembre mardi et jeudi de 18 h à 22 h

AROMA BEAUTÉ
pour connaître les huiles essentielles, leurs indications, leurs applications
les lundis 1er et 8 novembre de 9 h à 17 h

MAQUILLAGE PROFESSIONNEL SPÉCIALISÉ
cours de 220 heures du 11 janvier au 13 juillet
2 soirs semaine de 18 h à 22 h

ÉLECTROLYSE
Cours du jour du 8 nov. au 21 déc.
(Quelques places disponibles)

POUR OBTENIR NOTRE BROCHURE:
(514) 849-3035 - 1 800 567-6950

2004435 - A06

2015, rue Drummond, bureau 700, Montréal (Québec) (Métro Peel)



30 % de rabais!
Tricots façon cachemire

Centre LaserVision de Montréal—
Correction de la Myopie et de l'Astigmatisme avec le Laser Excimer.

Stephen H. Fichman, MDCM, FRCSC, Directeur Médical
David A. Silver, MDCM, FRCSC, Directeur Médical

Centre LaserVision de Montréal
Décor Décarie
6900, boul. Décarie • Suite 217A • 344-2020

LA MODE JONES NEW YORK A LA BAIE!

Dans ce monde où apparence rime avec performance, le choix d'une garde-robe constitue un enjeu de taille...

Pour vous, la femme moderne et sûre d'elle, la femme de décision, la femme d'action, voici une collection mode qui vous plaira: Jones New York.

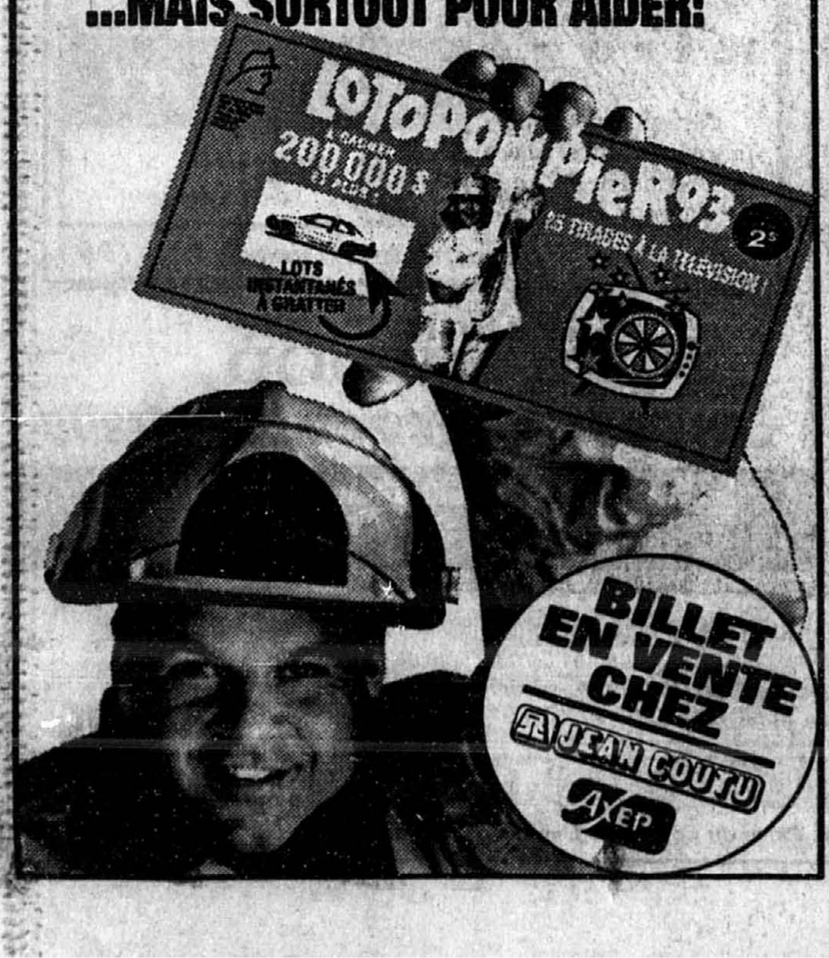
Le jeudi 7 octobre et le vendredi 8 octobre, 12 h 15

Savoir agencer et accessoiriser! Suivez les conseils d'une styliste qui vous dévoilera comment coordonner les tenues Jones New York et certains accessoires, dont les bijoux Monet.
Rue Sainte-Catherine Ouest, 2e étage.

Le samedi 9 octobre, 13 h

Défilé Jones New York! Partez à la découverte d'une mode dynamique, résolument de son temps! La collection Jones New York vous en mettra plein la vue!
Rue Sainte-Catherine Ouest, 2e étage.

JOUEZ POUR GAGNER
...MAIS SURTOUT POUR AIDER!



Une exclusivité signée FairSet! Que diriez-vous d'un superbe tricot aux allures de cachemire mais au prix de l'acrylique? Notre impressionnante sélection comprend des cardigans, gilets, cols roulés, tricots à manches courtes et pulls à col cheminée ou polo, tous en acrylique d'entretien facile. P.M.G. Ord. 24,99 $.

Les plus rapides auront le meilleur choix!
En vigueur jusqu'au dimanche 24 octobre.

Solde 17,49 $ ch.

Tricots pour femme, rayon 147.

FairSet

N'OUBLIEZ PAS! NOS MAGASINS SONT OUVERTS JUSQU'À 21 h LES MERCREDIS! (Rue Sainte-Catherine Ouest excepté.)

LA BAIE

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX

Compagnie de la Baie d'Hudson